



AG2R LA MONDIALE

**COMPTES ANNUELS
LA MONDIALE PARTENAIRE
— 2014**

COMPTES ANNUELS DE LA MONDIALE PARTENAIRE

LES COMPTES SOCIAUX, L'ANNEXE
AUX COMPTES SOCIAUX, LE RÉSULTAT
TECHNIQUE PAR CATÉGORIES,
LES RAPPORTS DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES, L'ÉTAT RÉCAPITULATIF
DES PLACEMENTS

SOMMAIRE

<i>LES COMPTES SOCIAUX</i>	6
BILAN	6
COMPTE DE RÉSULTAT	8
TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS	10
<i>L'ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX</i>	12
1. DOMAINE D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ	12
2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	12
3. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE	12
4. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	12
5. NOTES SUR LES POSTES DE BILAN	18
6. NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	25
7. NOTES SUR LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE	30
8. NOTES SUR LES CONTRATS EURO DIVERSIFIÉS	39
<i>LE RÉSULTAT TECHNIQUE PAR CATÉGORIES</i>	42
<i>LES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</i>	46
<i>L'ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS</i>	52

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2014

ACTIF

(en milliers d'euros)	2014	2013
Actifs incorporels	296	1 074
Placements	5 145 461	4 875 703
Terrains et constructions	16 049	16 194
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existent un lien de participation	259	259
Autres placements	5 129 153	4 859 250
Créances pour dépôts espèces chez les cédants		
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités de compte	9 737 416	9 231 859
Parts des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions techniques	14 522 556	13 271 507
Provisions d'assurance-vie	14 513 197	13 261 826
Provisions pour sinistres	7 319	7 641
Provisions techniques des contrats en unités de compte		
Provisions pour égalisation	2 040	2 040
Créances	45 857	42 357
Créances nées d'opérations d'assurance directe	8 045	7 608
Primes acquises non émises		
Créances nées d'opérations d'assurance directe	8 045	7 608
Créances nées d'opérations de réassurance	30 600	29 452
Autres créances	7 211	5 297
Personnel		
Etat, Organismes sociaux	2 080	468
Débiteurs divers	5 132	4 829
Autres actifs	226 130	240 862
Actifs corporels d'exploitation	17	17
Comptes courants bancaires et caisse	226 113	240 845
Comptes de régularisation - Actif	142 812	151 726
Différence de conversion		
Total de l'actif	29 820 527	27 815 088

PASSIF

(en milliers d'euros)

	2014	2013
Capitaux propres	620 727	589 156
Capital social	73 413	73 413
Compte de liaison avec le siège		
Primes liées au capital social	105 656	105 656
Autres réserves	379 941	372 255
Report à nouveau	18 473	
Résultat de l'exercice (bénéfice)	44 058	38 646
Ecart résultant de changement de méthode	-814	-814
Passif subordonné	210 000	210 000
Provisions techniques brutes	18 588 445	17 174 585
Provisions pour primes non acquises		
Provisions d'assurance vie	18 467 351	17 066 521
Provisions pour sinistres	23 874	24 861
Provisions pour participation aux bénéfices	93 822	79 968
Provisions pour égalisation	2 479	2 479
Autres provisions techniques	918	756
Provisions techniques des contrats en U.C.	9 715 742	9 197 946
Provisions pour risques et charges	22 730	30 248
Dettes pour dépôts espèces reçus	10 968	11 076
Autres dettes	623 142	578 615
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	195 509	156 514
Dettes nées d'opérations de réassurance	2 933	2 109
Dettes envers les établissements de crédit	152 888	200 168
Autres dettes	271 811	219 824
Autres emprunts, dépôts et cautionnement reçus	250 294	200 294
Personnel		
Etat, Organismes sociaux	3 445	6 237
Créanciers divers	18 072	13 292
Comptes de régularisation - Passif	28 774	23 463
Différence de conversion		
Total du passif	29 820 527	27 815 088

COMPTE DE RÉSULTAT

AU 31 DÉCEMBRE 2014

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

(en milliers d'euros)	2014				2013			
		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Primes	+	3 123 505	2 432 976	690 529				507 152
Produits des placements		211 833		211 833				218 336
Revenus des placements	+	188 902		188 902				193 253
Autres produits des placements	+	9 130		9 130				10 778
Profits provenant de la réalisation des placements	+	13 800		13 800				14 304
Ajustements ACAV (plus-values)	+	655 412		655 412				1 168 928
Autres produits techniques	+	453 195		453 195				486 408
Charges des sinistres		2 075 254	1 184 299	890 955				687 748
Prestations et frais payés	-	2 076 241	1 184 621	891 619				687 986
Charges des provisions pour sinistres	+/-	-987	-322	-665				-238
Charges des provisions d'assurance-vie et autres provisions techniques		1 251 912	949 337	302 575				761 097
Provisions d'assurance-vie	+/-	733 983	949 337	-215 354				-256 094
Provisions sur contrats en unités de compte	+/-	517 796		517 796				1 016 984
Autres provisions techniques	+/-	133		133				208
Participations aux résultats	-	686 378	302 034	384 344				299 676
Frais d'acquisition et d'administration		166 284	11 888	154 396				148 683
Frais d'acquisition	-	41 117		41 117				41 357
Frais d'administration	-	125 166		125 166				121 946
Commissions reçues des réassureurs	+		11 888	-11 888				-14 621
Charges des placements		30 817		30 817				33 871
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	-	11 689		11 689				13 443
Autres charges des placements	-	6 762		6 762				7 020
Pertes provenant de la réalisation des placements	-	12 367		12 367				13 408
Ajustement ACAV (moins-values)	-	162 416		162 416				379 484
Autres charges techniques	-	16 139		16 139				7 189
Produits des placements transférés	-	5 928		5 928				6 129
Résultat technique de l'assurance vie		48 817	-14 581	63 398				56 948

COMPTE NON TECHNIQUE

		2014	2013
		Opérations nettes	Opérations nettes
(en milliers d'euros)			
Résultat technique de l'assurance-vie		63 398	56 948
Produits des placements alloués	+	5 928	6 129
Autres produits non techniques	+	4 624	4 929
Autres charges non techniques	-	20	57
Résultat exceptionnel			
Produits exceptionnels	+		
Charges exceptionnelles	-		
Participation des salariés	-		
Impôts sur les bénéfices	-	29 872	29 302
Résultat de l'exercice		44 058	38 646

TABLEAU DES ENGAGEMENTS DONNÉS OU RECUS

	2014	2013
	Opérations nettes	Opérations nettes
(en milliers d'euros)		
Engagements reçus	49 600	35 100
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties de crédit donnés		
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
Autres engagements donnés		
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	14 468 987	13 236 357
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
Encours d'instruments financiers à terme	49 400	34 900
Instrument financiers à plus de 5 ans	49 400	34 900

(1) dont instruments financiers à terme

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2014

1. DOMAINE D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

La Mondiale Partenaire est une société d'assurance sur la vie et de capitalisation régie par le Code des assurances.

Elle est agréée auprès du ministère de l'économie et des finances pour les branches :

20 - Risques liés à la durée de vie humaine (vie-décès)

22 - Assurances liées à des fonds d'investissement

24 - Capitalisation.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Dans le contexte de baisse continue des taux longs qui a marqué 2014 et d'attractivité renforcée des fonds en euro, La Mondiale Partenaire a connu une forte progression de sa collecte brute à 3 123 millions d'euros (M€) (+ 25%) et une baisse corrélative de la part d'unités de compte (19% de la collecte en moyenne sur l'exercice 2014 contre 23% en 2013).

L'exercice 2014 s'est caractérisé par une hausse de l'activité dont le meilleur indicateur a été le niveau de la collecte nette en augmentation de 21% par rapport à l'année 2013.

Les contrats du PERP FIP AVENIR, souscrits au profit de ses membres par l'association « Le Cercle des Epargnants » auprès de la compagnie d'assurances « Generali Vie » ont été transférés vers La Mondiale Partenaire et l'Association HELIA en application des articles L.144-2 et R.144-19 du code des assurances modifiés en 2014.

Au 1er janvier 2014, La Mondiale Partenaire et l'association HELIA ont reçu 402 contrats, soit un montant de 7 811 K€ de provisions mathématiques gérées au sein de la version « PREMAVENIR » du PERP « COMPLEMENT EPARGNE RETRAITE ».

3. ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Néant.

4. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du Code des assurances, du décret du 08/06/1994 et de l'arrêté du 20/06/1994, en vue de la transposition de la directive n° 91-674 CEE du 19/12/1991 concernant les comptes sociaux des entreprises d'assurance.

Les comptes annuels sont exprimés en milliers d'euros.

4.1. Postes de bilan

4.1.1. Placements

4.1.1.1 Coûts d'entrée et règles d'évaluation des valeurs de réalisation en fin d'exercice

Placements immobiliers

Les parts de sociétés immobilières non cotées sont inscrites à leur valeur d'acquisition nette de frais d'achat et d'impôts.

Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Ils sont enregistrés à leur coût d'acquisition, et éventuellement dépréciés si la valeur d'usage est inférieure à ce coût.

Autres placements

Les actions et titres assimilés sont inscrits au bilan au prix d'achat. La société a opté, pour ses acquisitions réalisées à compter de 2006, pour l'intégration des frais d'acquisition dans le prix de revient des titres.

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêts courus.

La différence entre la valeur d'achat et la valeur de remboursement calculée ligne à ligne est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres selon la méthode actuarielle. La contrepartie est enregistrée dans les comptes de régularisation actif ou passif.

La valeur estimée de réalisation des valeurs mobilières à revenus fixes correspond à leur valeur cotée du dernier jour de cotation de l'exercice ou à leur valeur vénale.

Les autres valeurs mobilières sont inscrites au bilan au prix d'achat.

Leur valeur de réalisation est déterminée comme suit :

- les actions : la valeur de réalisation est déterminée conformément à l'article R.332-20 du Code des assurances.
- les titres cotés : le dernier cours coté au jour de l'inventaire.
- les titres non cotés : la valeur vénale, qui correspond au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.
- les actions de SICAV et les FCP : le dernier prix de rachat publié au jour d'inventaire ou la dernière VL.

Placements représentatifs des contrats en unités de compte

Conformément à l'article R.332-5 du Code des assurances, les placements représentant les

provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont évalués en fin d'exercice à leur valeur de réalisation au jour de l'inventaire.

Les variations positives ou négatives résultant de la comparaison de cette valeur avec leur prix d'acquisition ou leur valeur de réévaluation à la clôture précédente sont inscrites séparément au compte de résultat en « ajustement des contrats à capital variable ».

Titres mis en pension

Les dettes relatives aux titres mis en pension sont enregistrées et présentées distinctement au bilan dans la rubrique « Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus ».

Titres pris en pension

Les créances relatives aux titres pris en pension sont enregistrées au bilan au poste « Autres placements ».

4.1.1.2. Provisions pour dépréciation durable Valeurs mobilières à revenus fixes

Conformément aux dispositions de l'article R.332-19 du Code des assurances, dans la mesure où la Compagnie a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur date de remboursement les valeurs mobilières à revenus fixes, les moins-values éventuelles résultant de la comparaison de leur valeur nette comptable, diminuée ou majorée de l'amortissement des surcotes/décotes, avec leur valeur de réalisation, ne font pas l'objet de provision pour dépréciation durable.

Toutefois une provision pour dépréciation durable est constituée lorsqu'il est considéré que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

Placements immobiliers, valeurs mobilières à revenus variables et autres placements, autres que ceux représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte

Ces valeurs font l'objet de la provision pour dépréciation durable et de la provision pour risque d'exigibilité conformément aux dispositions comptables définies aux articles R.331-3 et R.332-20 du code des assurances.

La provision pour dépréciation durable est déterminée ligne à ligne.

La méthode retenue est la méthode adoptée au niveau du Groupe qui prend en compte les recommandations de l'Autorité des normes comptables (ANC).

Une dépréciation est présumée durable pour chaque titre présentant à la clôture une moins value latente supérieure à 20 % et ce sur une période supérieure à 6 mois. La valeur recouvrable est déterminée par la capitalisation du cours de bourse du 31 décembre sur la durée prévisible de détention, à un taux de capitalisation qui intègre la prime de risque spécifique à l'actif considéré (dépend essentiellement du bêta de l'actif considéré). La provision constituée est égale à la différence entre la valeur recouvrable et le prix d'achat actualisé.

Depuis le 13 décembre 2013, en application du règlement ANC n°2013-03 concernant les actifs amortissables relevant de l'article R 332-20 du Code des assurances, il est tenu compte d'un amortissement actuariel de la décote/surcote sur la durée résiduelle de vie du placement.

Conformément au règlement n°2013-03 de l'ANC du 13 décembre 2013, le calcul du provisionnement des valeurs amortissables relevant de l'article R332-20 est conditionné à l'intention de détention du titre :

- jusqu'à maturité : les dépréciations à caractère durable s'analysent alors au regard du seul risque de crédit et correspondent à la différence entre les flux contractuels initiaux et les flux prévisionnels ;
- jusqu'à un horizon de détention du titre : dépréciation à hauteur de la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable.

4.1.2. Autres actifs

Actifs incorporels : Ce poste comprend les concessions brevets et droits d'utilisation et les logiciels informatiques. Ils s'amortissent annuellement sur une durée de 3, 4 ou 5 ans.

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels selon les modes et les durées suivantes :

- agencements : 10 ans en linéaire
- mobilier : 10 ans en linéaire
- matériel informatique : 3 ans en dégressif

4.1.3. Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur prévisible de recouvrement est inférieure à la valeur comptable.

4.1.4. Comptes régularisation

Charges à étaler

Les primes payées sur les options de

couverture de hausse des taux d'intérêts sont enregistrées en charges à étaler et rapportées au résultat sur la durée de couverture.

Autres comptes de régularisation

Les autres principaux postes correspondent à l'amortissement de la différence entre le prix d'achat et le prix de remboursement d'obligations et aux intérêts courus non échus.

4.1.5. Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

Contrats libellés en numéraire

Les engagements sont calculés par capitalisation sans aléa viager avec un taux minimum garanti ou une rémunération intégrant une participation bénéficiaire selon les contrats.

Contrats libellés en unités de compte

Les primes et les provisions de ces contrats sont exprimées en unités de compte, celles-ci étant le plus souvent la quote-part d'un actif placé en représentation de ces provisions. Les provisions techniques de ces contrats et les actifs placés en représentation sont réévalués à la valeur vénale de l'unité de compte, à la clôture de l'exercice.

Provisions d'assurance vie

Les provisions mathématiques représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris par l'assureur et ceux pris par l'assuré :

- pour l'assureur, il s'agit de la valeur actuelle du capital garanti compte tenu de la probabilité de versement de ce capital,
- pour l'assuré, il s'agit de l'engagement à la valeur actuelle des cotisations restant à payer.

Les rentes viagères en cours de service sont provisionnées avec prise en compte de la dernière table prospective des rentes viagères Table par Génération Sexuée (Féminine / Masculine) 2005.

Provisions pour sinistres connus

Elles correspondent aux sinistres survenus et connus au 31 décembre de l'exercice qui ne sont pas encore réglés.

Provisions pour sinistres inconnus

Elles correspondent aux sinistres survenus mais non connus au 31 décembre de l'exercice, c'est à dire, aux sinistres dont le fait générateur est

survenu dans l'exercice et dont la compagnie n'a pas encore eu connaissance.

Provisions pour participations aux bénéfices

Elles correspondent aux participations des assurés aux bénéfices techniques et financiers réalisés par la compagnie. Ces participations sont destinées à être versées aux assurés et à accroître leurs garanties (par incorporation aux provisions mathématiques).

En application de l'article A.331-9 du Code des assurances, cette provision sera inscrite aux provisions mathématiques ou versées aux souscripteurs, dans un délai maximal de 8 ans.

Provisions pour aléas financiers

Cette provision est définie par l'article A.331-2 du Code des assurances.

Provision globale de gestion

Cette provision est définie par l'article A.331-1 du Code des assurances. Elle est dotée, à due concurrence, de l'ensemble des charges de gestion future des contrats non couvertes par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers prévus par ceux-ci.

Provision pour garantie plancher

Cette provision est destinée à couvrir la garantie minimum accordée aux clients lorsque l'évolution des marchés boursiers rend la valeur de l'engagement des contrats en unités de compte inférieure à la garantie minimale.

Provisions pour égalisation

Cette provision est définie par l'article R.331-33 du Code des assurances. Cette provision est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité.

Provisions pour risque d'exigibilité

L'article R.331-3 du Code des assurances définit la provision pour risque d'exigibilité comme la provision destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-value de l'ensemble des actifs mentionnés à l'article R.332-20.

Une provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R.332-20 du code des assurances, à l'exception des valeurs amortissables, que l'entité a la capacité et l'intention de détenir jusqu'à leur maturité, se trouvent en situation de moins-value latente nette globale. Une moins-value latente nette globale est constatée lorsque la valeur nette comptable

de ces placements est supérieure à la valeur globale de ces mêmes placements évalués dans les conditions définies à l'article R331-5-1 du code des assurances.

L'option d'étalement n'a pas été retenue par La Mondiale Partenaire.

4.1.6. Différence de conversion

Les opérations en devises sont converties en euros d'après les cours de change du jour d'inventaire. La différence de conversion étant portée, à compter de l'exercice 2008, en résultat conformément à l'avis 2007-02 du CNC et non plus au bilan (actif ou passif).

4.1.7. Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

4.2 Postes du compte de résultat

4.2.1 Primes

Les primes correspondent aux primes émises, nettes d'annulation.

4.2.2 Produits financiers

Conformément à l'annexe à l'article A.343-1 (3ème alinéa), les produits financiers sont enregistrés pour leur totalité en "résultat technique vie".

Le calcul des produits alloués au compte non technique est réalisé conformément aux préconisations du Code des assurances (annexe de l'art. A.343-3) par un calcul effectué extra-comptablement.

4.2.3 Répartition des charges par destination

L'arrêté du 20 juin 1994 relatif au nouveau plan comptable assurance impose la répartition des charges par destination.

Les charges de fonctionnement sont, selon leur nature, enregistrées au fur et à mesure des dépenses de fonctionnement. Selon les règles décrites dans le plan comptable des assurances, les frais par nature sont reclassés dans les comptes de charges ouverts selon leur destination.

Les destinations sont celles correspondant à la classification réglementaire :

- frais de règlement des sinistres ;
- frais d'acquisition ;
- frais d'administration ;
- charges des placements ;
- autres charges techniques ;
- charges non techniques.

La ventilation des charges par nature sur les différents comptes par destination s'effectue

par application d'une clé de répartition justifiée à la clôture de l'exercice. Les clés retenues sont fondées sur des critères quantitatifs, objectifs et contrôlables.

4.2.4. Impôt sur les bénéficiés

En 2005, il a été constitué un Groupe fiscal entre La Mondiale Participations et ses principales filiales dont La Mondiale Partenaire. La convention d'intégration prévoit que chaque société intégrée supporte sa charge d'impôt comme en l'absence de convention d'intégration fiscale.

- **Crédit d'impôt compétitivité emploi**

En application de la Loi 2012-1510 du 29-12-2012 - article 66, le GIE La Mondiale Groupe a comptabilisé dans ses comptes au titre de l'exercice 2014 le Crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE). Conformément à cette loi, ce crédit d'impôt a été calculé en proportion de la masse salariale brute, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC en appliquant le taux fixé de 6 % (4 % en 2013).

Le montant du CICE de 2 680 K€ a été comptabilisé chez le GIE La Mondiale Groupe en déduction des charges du personnel et en contrepartie d'un compte de transfert de charges d'exploitation.

Notre entité a bénéficié de ce crédit d'impôt à hauteur de 476 K€ en tant qu'adhérente du GIE La Mondiale Groupe et 5 K€ en tant que membre du GIE EDITPRINT, soit un montant total de 481 K€ comptabilisé en produit d'impôt (en compte de résultat) en contrepartie du compte courant de la société tête du Groupe fiscal, La Mondiale Participations (au bilan). Ce produit d'impôt n'étant pas imposable, il a été déduit fiscalement pour le calcul du résultat fiscal. Pour l'exercice 2013, ce crédit d'impôt a été utilisé essentiellement pour le financement de projets informatiques nécessaires au développement des activités du Groupe et pour se préparer aux évolutions des exigences réglementaires liées à ces activités. Des actions de formation ont été engagées également afin d'accompagner ces projets d'évolution significatifs.

Pour le GIE La Mondiale Groupe, le montant des projets informatiques développés dans le cadre du CICE au titre de l'exercice 2013 s'élevait à 3 324 K€ pour un montant de CICE comptabilisé de 1 766 K€.

Ces projets concernent principalement :

- le programme « internet » : Au-delà de la mise à jour des technologies qui sous-tendent les sites internet du Groupe, les projets de ce programme visent à développer de nouveaux services répondant aux standards du marché en

améliorant et simplifiant l'information et le parcours. Les coûts relatifs à ce programme s'élevaient à 2 592 K€ ;

- le programme « interlocution client » vise à améliorer la qualité de la relation entre le Groupe et ses clients, quel que soit le canal choisi et à rationaliser le système d'information du Groupe en termes d'outils téléphoniques, de Customer Relationship Management (CRM) ou de traitement des réclamations. Les coûts générés par ce projet étaient de 601 K€ ;

- autres projets liés à l'Accord National Interprofessionnel (ANI) pour un montant de 131 K€.

- **Crédit d'impôt famille**

En application de l'article 244 quater F du Code général des impôts, le GIE La Mondiale Groupe a comptabilisé dans ses comptes un crédit d'impôt famille au taux de 50% pour un montant de 124 K€ au titre de l'exercice 2014. En tant qu'adhérente du GIE la Mondiale Groupe, La Mondiale Partenaire a bénéficié de ce crédit d'impôt famille à hauteur de 20 K€ comptabilisé en produit d'impôt (en compte de résultat) en contrepartie du compte courant de la société tête du Groupe fiscal, La Mondiale Participations (au bilan)

- **Crédit d'impôt recherche**

La Mondiale Partenaire a bénéficié du crédit d'impôt recherche pour un montant de 39 K€ au 31.12.2014 comptabilisé en produit d'impôt (en compte de résultat) en contrepartie du compte courant de la société tête du Groupe fiscal, La Mondiale Participations (au bilan).

- **Crédit d'impôt mécénat**

La Mondiale Partenaire a bénéficié du crédit d'impôt mécénat pour un montant de 54 K€ au 31.12.2014 comptabilisé en produit d'impôt (en compte de résultat) en contrepartie du compte courant de la société tête du Groupe fiscal, La Mondiale Participations (au bilan).

4.3 REGLES SPECIFIQUES AU PLAN D'EPARGNE RETRAITE POPULAIRE (PERP)

Conformément aux règles énoncées par l'avis du CNC n° 2004-16 du 27 octobre 2004, les opérations relatives au PERP sont cantonnées dans un patrimoine d'affectation, géré comme un établissement distinct, au sein de La Mondiale Partenaire.

Des comptes distincts sont établis au titre

du PERP et présentés à son Comité de Surveillance.

Les opérations réalisées entre le plan et le patrimoine général de La Mondiale Partenaire sont constatées par des comptes de liaison.

Les opérations de transferts d'actifs entre le plan et le patrimoine général de La Mondiale Partenaire sont constatées dans l'un et l'autre patrimoine comme des opérations d'achat et vente avec constatation du résultat de cession calculé selon la méthode FIFO (First in - First out).

Dans les comptes du plan, les provisions sont traitées de la manière suivante :

- la Provision pour Participation aux bénéfiques enregistre le bénéfice technique et financier dégagé par le plan au cours de l'exercice.
- la Provision pour risque d'exigibilité doit être constituée lorsque l'ensemble des valeurs du canton relevant de l'article R 332-20 du code des assurances, à l'exception des titres amortissables dont l'entité a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à maturité, est globalement en moins-value latente.
- La réserve de capitalisation est calculée sur le portefeuille cantonné du PERP et est classée en Provisions Techniques. Dans les comptes de La Mondiale Partenaire, cette réserve de capitalisation reste classée dans les provisions techniques.

Les autres postes d'actif et de passif sont évalués selon les mêmes principes et méthodes que ceux retenus pour le patrimoine général.

4.4 REGLES SPECIFIQUES AUX SUPPORTS DIVERSIFIES

Les comptes annuels des supports diversifiés sont établis conformément aux dispositions du Code des assurances, du décret du 08/06/1994 et de l'arrêté du 20/06/1994 concernant les comptes sociaux des entreprises d'assurance d'une part, et de l'article L 142-2 du code des assurances concernant les règles de cantonnement particulières aux contrats d'assurance sur la vie diversifiés.

Les opérations relatives au support diversifié sont cantonnées. La Mondiale Partenaire établit pour chaque support diversifié, une comptabilité auxiliaire d'affectation.

Dans les comptes du support diversifié :

- les actifs du contrat sont, par dérogation aux articles R.332-19 et R.332-20, inscrits dans la comptabilité sur la base de

leur valeur de réalisation déterminée conformément aux dispositions des articles R.332-20-1 et R.332-20-2. La variation de valeur, d'un exercice à l'autre, de ces placements est constatée dans le compte de résultat du contrat.

- Pour les contrats mentionnés à l'article L.142-1, la provision de diversification est destinée à absorber les fluctuations des actifs du contrat et chaque adhérent détient un droit individualisé sous forme de parts sur celle-ci. Cette provision est abondée par tout ou partie des cotisations versées par les adhérents et par la part des résultats du contrat qui n'est pas affectée sous forme de provision mathématique. Elle se réduit par imputation des pertes, par imputation de frais, par prélèvements au titre des prestations servies et par conversion des parts des adhérents en provision mathématique.
- La participation aux bénéfiques est déterminée à partir d'un compte spécifique de participation aux résultats relatif aux seules opérations relevant de la comptabilité auxiliaire. Cette participation aux bénéfiques est attribuée intégralement sous forme de revalorisation de la part de provision de diversification lors de chaque valorisation de la part.
- L'attribution et la répartition entre les adhérents des résultats techniques et financiers de chaque support diversifié « avec garantie » s'effectuent par la revalorisation des engagements de capital exprimés en euros ou par l'affectation à la provision de diversification :
 - soit au moyen de la revalorisation de la valeur de la part ;
 - soit au moyen de l'affectation de parts nouvelles aux adhérents.Ce choix d'affectation est déterminé annuellement par l'assureur.

4.5 ETABLISSEMENT DES COMPTES

Les comptes de la société sont établis par un cumul de balances :

- balance du patrimoine général
- balance du PERP
- balance des supports diversifiés

4.6 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés et reçus sont enregistrés à leur valeur nominale.

La Mondiale Partenaire a souscrit un certain nombre de swaps à long terme dans le but de modifier en taux fixe le profil de rendement d'actifs nativement en taux variable. Il peut s'agir d'emprunts obligataires à taux variable de type CMS ou indexés sur l'inflation.

comptes sociaux 2014

Ces opérations se justifient par la volonté de modifier le profil de rendement, notamment en fonction de la durée des passifs.

Toutes les opérations s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de rendement et sont comptabilisées et suivies conformément à l'avis CRC n°2002-9 du 12 décembre 2002.

4.7 INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

La Mondiale Partenaire est intégrée globalement dans les comptes consolidés du groupe La Mondiale Participations, 32 avenue Emile Zola - 59370 MONS EN BAROEUL, ainsi que dans ceux du groupe La Mondiale. De plus, La Mondiale Partenaire fait partie du périmètre de combinaison des comptes établis au niveau de la SGAM AG2R LA MONDIALE.

5. NOTES SUR LES POSTES DE BILAN

5.1. Évolution des actifs

A. Évolution des actifs incorporels

Montants bruts (en milliers d'euros)	31/12/2013	Transfert	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	31/12/2014
Logiciels informatiques	27 981				27 981
Immobilisations en cours					
Concessions, Brevets	279				279
Total	28 260				28 260
Amortissements (en milliers d'euros)	31/12/2013	Transfert	Dotations	Reprises	31/12/2014
Logiciels informatiques	26 924		779		27 703
Concessions, Brevets	261				261
Total	27 186		779		27 964
Valeur nette	1 074				296

B. Évolution des Placements au bilan

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2013	Transfert	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	31/12/2014
Terrains et constructions	16 194		1 003	1 147	16 049
Titres de propriété sur entreprises liées et participations	259				259
Autres placements	4 866 482		1 381 745	1 112 134	5 136 093
dont titres pris en pension	200 294		50 000		250 294
Total	4 882 935		1 382 748	1 113 281	5 152 402
Emprunt titres mis en pension (1)	200 294		50 000		250 294
(1) classés au passif du bilan dans la rubrique "Autres dettes"					
Provisions (en milliers d'euros)	31/12/2013	Transfert	Dotations	Reprises	31/12/2014
Terrains et constructions					
Titres de propriété sur entreprises liées et participations					
Autres placements	7 232		27	318	6 940
Total	7 232		27	318	6 940
Montants nets	4 875 703				5 145 461

C. Analyse des placements

C.1. Analyse des placements par mode d'estimation

(en milliers d'euros)	Valeur Nette	Valeur de réalisation 2014
Placements évalués selon l'article R.332.19	4 570 723	5 325 337
Placements évalués selon l'article R.332.20	334 093	356 426
Placements évalués selon l'article R.332.5	9 737 416	9 737 416
Autres instruments financiers à terme		
Total	14 642 231	15 419 179
Valeurs reçues en nantissement des réassureurs	16 532 091	16 532 091

C.2. Analyse des placements par types d'actifs

(en milliers d'euros)	Valeur Nette	Valeur de réalisation 2014
Placements Immobiliers		
. Dans l'OCDE	16 049	17 801
Actions et titres à revenu variable		
. Dans l'OCDE	5 065	7 375
OPCVM incluant titres à revenu variable		
. Dans l'OCDE	88 807	108 586
OPCVM de titres à revenu fixe		
. Dans l'OCDE	27 797	28 058
Obligations et titres à revenu fixe		
. Dans l'OCDE	4 578 107	5 330 953
Contrepartie des titres mis en pension	-250 294	-250 294
Contrepartie des titres pris en pension	250 294	250 294
dont placements financiers à terme		
Prêts Hypothécaires		
. Dans l'OCDE		
Autres prêts et effets assimilés		
. Dans l'OCDE	188 990	188 990
Dépôts auprès des entreprises cédantes		
. Dans l'OCDE		
Dépôts autres et cautionnements en espèces et autres placements		
. Dans l'OCDE	1	1
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Placements immobiliers	81 928	81 928
Titres à revenu variable autres qu'OPCVM	773 049	773 049
OPCVM de titres à revenu fixe	1 650 080	1 650 080
Autres OPCVM	6 496 958	6 496 958
Obligations et titres à revenu fixe	735 401	735 401
Autres instruments financiers à terme (IFT)		
Autres IFT		
Total	14 642 231	15 419 179
Valeurs reçues en nantissement des réassureurs	16 532 091	16 532 091

comptes sociaux 2014

C.3. Provisions pour dépréciation des placements

(en milliers d'euros)	2014	2013
Provisions pour dépréciation des titres	6 913	7 209
Provisions pour avances critiques	27	23
Total	6 940	7 232

5.2. Part des cessionnaires dans les provisions d'assurance vie

(en milliers d'euros)	2014	2013
Provisions d'assurance vie	14 513 197	13 261 826
Provisions pour sinistres	7 319	7 641
Provisions techniques des contrats en unités de compte		
Provision pour égalisation	2 040	2 040
Total	14 522 556	13 271 507

5.3. Créances

(en milliers d'euros)	Total	Part à moins de un an	Part de un à 5 ans	Part à plus de 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	8 045	8 045		
Créances nées d'opérations de réassurance	30 600	30 600		
Créances Etat et Organismes Sociaux	2 080	2 080		
Autres créances	5 132	5 132		
Total	45 857	45 857		

5.4. Opérations avec les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation

A. Opérations avec les entreprises liées

Néant

B. Opérations avec les entreprises ayant un lien de participation

Néant

5.5. Autres actifs

A. Actifs corporels d'exploitation

Montants bruts (en milliers d'euros)	31/12/2013	Transfert	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Matériel informatique					
Mobilier et matériel de bureau					
Agencements et installations	111				111
Total	111				111

Amortissements (en milliers d'euros)	31/12/2013	Transfert	Dotations	Reprises	31/12/2014
Matériel informatique					
Mobilier et matériel de bureau					
Agencements et installations	94				94
Total	94				94

Montants nets	17				17
---------------	----	--	--	--	----

B. Comptes courants bancaires débiteurs et caisse

(en milliers d'euros)	2014	2013
Banque	154 894	204 793
GIE LA MONDIALE CASH	71 219	36 030
Virements internes - Virements de fonds		21
Total	226 113	240 845

5.6. Comptes de régularisation actif

Montants bruts (en milliers d'euros)	2014	2013
Coupons et intérêts non échus	104 024	105 410
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	38 422	45 834
Charges comptabilisées d'avance	365	484
Autres	2	
Total	142 814	151 728

Provisions (en milliers d'euros)	2014	2013
Provisions pour dépréciation sur coupons courus	2	2
Total	2	2
Montants nets	142 812	151 726

5.7. Variation de capitaux propres

(en milliers d'euros)	31/12/2013	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Capital Social	73 413			73 413
Prime d'Emission	105 656			105 656
Réserve Spéciale des PVLT 19 %				
Réserve de capitalisation	196 832	12 154	53	208 934
Réserve de capitalisation non technique (2)	-33 276	20	4 620	-37 876
Autres réserves réglementées (3)	10	3		14
Autres réserves	204 269			204 269
Prélèvement sur fonds propres (1)	-814			-814
Fonds de garantie	4 419	180		4 600
Report à nouveau (4)		18 473		18 473
Résultat de l'exercice 2013	38 646		38 646	
Résultat de l'exercice 2014		44 058		44 058
Capitaux propres	589 156			620 727

- (1) Impact dû au changement de méthode comptable sur les indemnités de fin de carrière, conformément aux dispositions comptables à appliquer en 2004.
(2) Impact de l'impôt sur les sociétés lié au retraitement fiscal des dotations et des reprises effectuées sur la réserve de capitalisation.
(3) Constitution d'une réserve spéciale suite à l'acquisition d'œuvre d'art conformément à l'article 238 bis AB du code général des impôts.
(4) L'Assemblée Générale Ordinaire du 24.06.2014 a décidé de distribuer une partie du résultat de l'exercice 2013 pour un montant de 19 989 K€, soit 15,52€ par action, et d'affecter le reste du montant distribuable, soit la somme de 18 473 K€, en report à nouveau.

comptes sociaux 2014

5.8. Composition de l'actionariat

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Valeur nominale	%
La Mondiale Participations	1 287 840	57	99,99
Personnes physiques et morales	110	57	0,01
Total	1 287 950	57	100,00

5.9. Passifs subordonnés

Titres subordonnés à durée indéterminée

En vertu de l'autorisation et des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale du 6 Décembre 2004 d'émettre sur une période de cinq ans en une ou plusieurs fois des titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) pour un montant maximal de 250 000 K€, le Conseil d'administration du 6 décembre 2004 de La Mondiale Partenaire a décidé de procéder à l'émission d'une première tranche de TSDI pour un montant de 110 000 K€.

En vertu de l'autorisation et des pouvoirs qui lui ont été conférés, le Conseil d'administration du 18 octobre 2007 de La Mondiale Partenaire a décidé de procéder à l'émission d'une deuxième tranche de TSDI pour un montant de 100 000 K€.

Ces émissions ont été entièrement souscrites par La Mondiale. Le total des TSDI au 31/12/2014 s'élève à 210 000 K€.

Montant de la dette

Pour la 1ère tranche, la dette s'élève à 110 000 K€ représentés par 11 000 titres de 10 K€ chacun.

Pour la 2ème tranche, la dette s'élève à 100 000 K€ représentés par 10 000 titres de 10 K€ chacun.

La dette est libellée en euros.

Forme de TSDI

Les TSDI ont la forme nominative. Ils sont soumis au régime de la Loi n°81-1160 du 30 décembre 1981 relative à la dématérialisation des valeurs mobilières. En particulier, ils sont représentés par une inscription dans un compte ouvert au nom de leur propriétaire et tenus par le service financier de l'Émetteur.

Prix de souscription

100 % du nominal soit 10 K€ par titre.

Il n'y a pas de prime d'émission.

Date de jouissance et de règlement

Le 30 décembre 2004 pour la 1ère tranche et le 31 octobre 2007 pour la 2ème tranche.

Intérêts

Les intérêts sont payables le 30 décembre de chaque année ou le jour ouvré suivant.

La rémunération de ces titres s'établit sur la moyenne des quatre taux d'émission Euribor 3 mois du dernier jour ouvré des quatre trimestres précédents du taux Euribor 3 mois + 175 points de base.

Le taux de référence est celui constaté le dernier jour ouvré précédent chaque fin de trimestre à compter du 30 décembre 2004 pour la 1ère tranche et du 31 octobre 2007 pour la 2ème.

Subordination

Si l'assemblée générale ordinaire qui a statué sur les comptes du dernier exercice clos a constaté, avant une échéance, l'absence de bénéfice distribuable au titre dudit exercice, le Conseil d'administration pourra différer le paiement de la rémunération jusqu'à l'échéance suivant immédiatement la première assemblée générale ordinaire ayant constaté l'existence d'un bénéfice distribuable : la rémunération ainsi différée se cumulera alors avec la rémunération afférente à cette échéance et portera un intérêt identique.

Les fonds provenant de cette émission figurent parmi les éléments constitutifs à la marge de solvabilité de l'établissement conformément aux articles R.334-11 et A.334-3 du Code des assurances.

Amortissements

Les titres subordonnés ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société à prix égal au pair : dans ce cas, leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement complet de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des prêts participatifs accordés par la société et des titres participatifs émis par la société.

Ces titres subordonnés interviendront en remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés déjà émis ou qui pourraient être émis ultérieurement, tant en France qu'à l'étranger par l'Émetteur, proportionnellement à leur montant le cas échéant.

Amortissement anticipé

L'Émetteur se réserve le droit de rembourser au pair avec l'accord préalable de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), tout ou partie des titres subordonnés.

Sous réserve de l'accord préalable de l'ACPR, les titres rachetés par l'Émetteur, ne pourront être revendus ; ils seront annulés. Ces rachats seront sans incidence sur le calendrier d'amortissement normal.

Assimilation ultérieure

Au cas où la société émettrait ultérieurement de nouveaux titres subordonnés entièrement assimilables aux titres subordonnés des premières émissions, notamment quant au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et modalités, il pourra unifier l'ensemble de ces titres subordonnés, et proposer à leurs porteurs de se grouper en une seule masse.

5.10. Provisions techniques

(en milliers d'euros)	2014	2013
Provisions mathématiques	28 179 287	26 261 056
dont provisions d'assurance vie	18 463 546	17 063 110
dont provisions mathématiques des contrats en UC	9 715 742	9 197 946
Provision globale de gestion	3 806	3 411
Provision pour sinistres	23 874	24 861
Provision pour participation aux bénéfices	93 822	79 968
Provision pour égalisation	2 479	2 479
Provision pour risque d'exigibilité		
Provision technique de diversification	803	670
Autre provision technique vie perp : Réserve de capitalisation	116	86
Total	28 304 186	26 372 531

5.11. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	2014	2013
Provisions pour risques et charges à caractère fiscal et social		
Provisions pour risques et charges à caractère juridique	20 984	28 368
Provisions à caractère financiers	1 746	1 762
Autres provisions pour risques et charges		118
Total	22 730	30 248

5.12. Dettes

(en milliers d'euros)	Total	Part à moins d'un an	Part de un à 5 ans	Part à plus de 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	195 509	195 509		
Dettes nées d'opérations de réassurance	2 933	2 933		
Dettes envers les établissements de crédit	152 888	152 888		
Autres emprunts, dépôts et cautionnement (1)	250 294	100 294	150 000	
Etat et Organismes sociaux	3 445	3 445		
Créanciers divers	18 072	18 072		
Total	623 142	473 142	150 000	

(1) 250 294 K€ de dettes contractées suite à la mise en pension d'une partie de nos titres.

5.13. Comptes de régularisation passif

(en milliers d'euros)	2014	2013
Amortissement des différences sur les prix de remboursement	28 774	23 463
Autres		
Total	28 774	23 463

5.14. Engagements hors bilan

A. Engagements reçus (en milliers d'euros)	2014	2013
Instruments financiers à plus de 5 ans (1)	49 400	34 900
Clause de retour à meilleure fortune de l'abandon de créance Pasiphae (2)	200	200
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires (3)	14 468 987	13 236 357
Total	14 518 588	13 271 457

B. Engagements donnés (en milliers d'euros)	2014	2013
Instruments financiers à plus de 5 ans (1)	49 400	34 900
Total	49 400	34 900

(1) Souscription d'un swap de taux à long terme sur 2009, de quatre swaps de taux à long terme sur 2010, de trois swaps de taux à long terme sur 2011, d'un swap de taux en 2013 et de trois nouveaux swaps de taux en 2014. Ils sont destinés à assurer la couverture des risques de taux dans le cadre des émissions de dettes et de la gestion de l'adossement des prêts-emprunts de titres.

Les caractéristiques des swaps sont les suivantes :

Agent : BNP Paribas	Référence	Dates de début	Nominal	échéance	Titre couvert
SWAP 1	MD 4395489	07/05/09	2 000	07/05/18	FR0010612697 - CMA TV08-070518 EMTN
SWAP 2	MD 4986863	03/08/10	4 000	27/02/17	XS0286406847 - MORGAN TV 07/27072017 EMTN
SWAP 3	MD 4986855	03/08/10	3 000	27/02/17	XS0286406847 - MORGAN TV 07/27072017 EMTN
SWAP 4	MD 5424290	08/12/10	3 000	12/02/19	XS0285087192 - SANTAND.ISSUAN.TV07-120219 MTN
SWAP 5	MD 5424295	08/12/10	5 000	12/02/19	XS0285087192 - SANTAND.ISSUAN.TV07-120219 MTN
SWAP 6	MD 6417959	07/09/11	5 411	15/09/21	IT0004604671 - BTPS 2.10 15/09/21 CPI I/L
SWAP 7	MD 6411213	07/09/11	1 505	15/09/19	IT0004380546 - BTPS 2.35 15/09/19 CPI I/L
SWAP 8	MD 6417965	07/09/11	2 984	15/09/19	IT0004380546 - BTPS 2.35 15/09/19 CPI I/L
SWAP 9	MD 11742942	15/12/13	8 000	15/12/21	FR0010405894 - NATIXIS TV06-151221 EMTN SUB.
SWAP 12	MD12486253	18/06/14	5 000	25/07/30	FR0011982776 - REPUBLIC FRANCE 0.70%14-250730

Agent : HSBC	Référence	Dates de début	Nominal	échéance	Titre couvert
SWAP 10	1556037P	19/03/14	4 000	15/09/24	IT0005004426 - ITALY TV14-150924 INFLATIO

Agent : SOCIETE Gle	Référence	Dates de début	Nominal	échéance	Titre couvert
SWAP 11	One-6457179 / 7542920	20/05/14	5 500	30/11/24	ES00000126A4 - ESPAGNE 1.8%14-301124 INDX

Total des engagements 49 400

(2) La Mondiale Partenaire a procédé à un abandon partiel de créance sur le titre participatif émis par Pasiphaé. Cet abandon financier partiel de créance est assorti d'une clause résolutoire de retour à meilleure fortune.

(3) dont 14 468 933 K€ correspondant aux engagements donnés par La Mondiale en garantie des passifs acceptés au titre de la réassurance des contrats adossés à des supports en euros.

6. NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

6.1. Ventilation des produits financiers nets de charges

	Exercice 2014		Exercice 2013
(en milliers d'euros)	Entreprises liées	Autres	Total
Revenus nets des participations		3	3
Revenus nets des placements immobiliers		1 363	1 363
Revenus nets des autres placements		175 847	175 847
Profits et pertes sur réalisation de placements		1 433	1 433
Autres produits et charges financiers		2 369	2 369
Total		181 015	181 015

6.2. Charges de personnel/Effectif

A. Ventilation des charges liées au personnel

(en milliers d'euros)	2014	2013
Salaires		
Charges sociales		
Autres (y compris impôts assis sur les salaires)		
Total		

Personnel	2014	2013
Direction		
Cadres		
Non cadres		
Total		

Depuis le 1er janvier 2004, les activités de commercialisation et de gestion sont assurées par le GIE La Mondiale Groupe. Au 31/12/2014, l'effectif moyen du GIE La Mondiale Groupe est de 2 637 collaborateurs.

6.3. Chiffre d'affaires

A. Répartition du chiffre d'affaires par mode de distribution

(en milliers d'euros)	2014	2013
Sociétés de bourse / gestion / autres	163 164	153 012
Courtiers	191 831	182 974
Réseaux	373 280	291 436
Guichets (Etablissements financiers)	2 395 229	1 859 510
Total	3 123 505	2 486 931

B. Ventilation des primes brutes émises

(en milliers d'euros)	2014	2013
Primes d'assurances directes en France	3 123 505	2 486 931
Primes d'assurances directes dans l'union Européenne (hors France)		
Primes d'assurances directes hors de l'union Européenne		

6.4. Participation des assurés aux résultats techniques et financiers

(en milliers d'euros)	EXERCICE				
	2010	2011	2012	2013	2014
A : Participation aux résultats totaux	660 197	633 364	671 725	644 064	685 082
Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	655 277	635 600	643 323	636 429	671 229
Variation de la provision pour participation aux bénéfices	4 920	-2 235	28 402	7 635	13 853
B : Participation aux résultats des contrats relevant des catégories visées à l'article A.132-2					
Provisions mathématiques moyennes	14 905 869	15 772 587	16 248 113	16 828 034	17 821 217
Montant minimal de la participation aux résultats	578 566	547 106	552 283	561 577	610 161
Montant effectif de la participation aux résultats	660 196	633 365	671 725	644 064	685 082
Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	655 277	635 600	643 323	636 429	671 229
Variation de la provision pour participation aux bénéfices	4 920	-2 235	28 402	7 635	13 853

6.5. Autres frais généraux

Les charges par nature se ventilent de la façon suivante :

Achats et charges externes	65 976
Impôts et taxes	3 252
Frais de personnel	0
Autres charges de gestion courante	-761
Dotations aux amortissements	779

Conformément à la méthode décrite dans le chapitre "Principes et méthodes comptables" le montant total des charges réparties par destination est de 69 245 K€

Les honoraires des Commissaires aux comptes s'élèvent à 215 K€ au titre de 2014.

6.6. Produits et charges exceptionnels

Produits exceptionnels (en milliers d'euros)	2014	2013
Reprise Provisions Antérieures		
Divers		
Total		
Charges exceptionnelles (en milliers d'euros)	2014	2013
Provisions pour charges		
Divers		
Total		

Les charges et produits exceptionnels ont été reclassés en charges ou produits courants, conformément à l'annexe de l'article R.343-1 point VI du Code des assurances.

6.7. Commissions

(en milliers d'euros)	2014	2013
Commissions de toutes natures allouées aux partenaires	117 010	113 246

6.8. Détail des postes de cessions de réassurance

A. Ventilation des primes cédées

(en milliers d'euros)	2014	2013
Primes cédées	2 432 976	1 979 778
Réassurance externe	24 051	26 743
Réassurance interne	2 408 925	1 953 035
Primes cédées	2 106 892	1 607 734
Entrée de portefeuilles		
Intérêts Techniques & Participations cédés	302 034	345 301

B. Ventilation des prestations à la charge des réassureurs

(en milliers d'euros)	2014	2013
Prestations à la charge des réassureurs	1 184 621	1 394 976
Réassurance externe	8 296	8 327
Réassurance interne	1 176 325	1 386 649
Prestations à la charge des réassureurs	1 144 435	1 126 677
Arbitrages	31 890	259 971

C. Ventilation des charges des provisions pour sinistres à la charge des réassureurs

(en milliers d'euros)	2014	2013
Charges des provisions pour sinistres à la charge des réassureurs	-322	151
Réassurance externe	-322	151
Provision pour sinistres ouverture	7 641	7 490
Provision pour sinistres clôture	7 319	7 641
Réassurance interne		

D. Ventilation des charges des provisions d'assurance-vie à la charge des réassureurs

(en milliers d'euros)			Exercice 2014	Exercice 2013
	Réassurance interne	Réassurance externe	Total	Total
Provisions mathématiques à l'ouverture	13 236 333	25 493	13 261 826	12 703 759
Provisions mathématiques à la clôture	14 468 933	44 264	14 513 197	13 261 826
Autres provisions techniques à l'ouverture		2 040	2 040	2 040
Autres provisions techniques à la clôture		2 040	2 040	2 040
Intérêts techniques et participations bénéficiaires inclus dans les PM à la charge du réassureur La Mondiale	-302 034		-302 034	-345 301
Charges des provisions d'assurance-vie à la charge des réassureurs	930 567	18 771	949 337	212 766

E. Ventilation de la participations aux résultats à la charge des réassureurs

(en milliers d'euros)	2014	2013
Participations aux résultats à la charge des réassureurs	302 034	345 301
Réassurance externe		
Réassurance interne (Intérêts techniques et participations bénéficiaires inclus dans les PM à la charge du réassureur la Mondiale)	302 034	345 301

F. Ventilation des commissions reçues des réassureurs

(en milliers d'euros)	2014	2013
commissions reçues des réassureurs	11 888	14 621
Réassurance externe	11 888	14 621
Réassurance interne		

6.9. Détail des charges fiscales

(en milliers d'euros)	2014	2013
Impôt sur les bénéfices	29 872	29 302

6.10. Filiales et participations

Filiales et Participations / Informations financières (en milliers d'euros)	Capital	Réserves et Report à nouveau	Quote-part de capital détenue
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations détenues à + de 10%			
1. Filiales détenues à + de 50 %			
2. Participations détenues entre 10 et 50 %			
SCPI ACTIPIERRE 3 - 147 boulevard Haussmann - 75008 Paris	65 501	9 298	16,30%
LFP MULTIMO - 173 boulevard Haussmann - 75008 Paris	90 516	43 846	17,92%
SCPI PLACEMENT PIERRE SELECT 1 - 70 rue Saint-Lazare - 75009 Paris	47 008	22 797	10,49%
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations détenues à -10 %			
Filiales françaises (1)			
Participations dans les sociétés françaises (2)			

(1) LA MONDIALE PARTENAIRE N'A PLUS DE FILIALE DÉTENUE À MOINS DE 10%.

(2) GIE AG2R LA MONDIALE CASH, LA MONDIALE DIRECT, AGICAM, MULTIMMOBILIER 2, SELECTIRENTE, PLURI GESTION BDB, BB GESTION, ECOFI FINANCE GESTION, S.G.R.B., IMMORENTE, IMMORENTE VIE, SOFIDY SELECTION 1, PIERRE PLUS CILOGER, EFIMMO 1, PFO2, FRUCTIFRANCE IMMOBILIER, UFG OPSIS PATRIMOINE, UC OPCIMMO AMUNDI, PREM OPCIMMO, OPCIMMO OPCIMMO, LCL OPCIMMO.

Valeur comptable des titres détenus

Brute	Nette	Prêts et avances non remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxe	Résultat de l'exercice	Dividende encaissé	Observations
20 744	20 744			12 547	8 683	1 270	
22 075	22 075			8 071	5 654		
7 872	7 872			10 378	4 951	536	
54 653	54 653					2 806	

7. NOTES SUR LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE

7.1. Notes sur les postes du bilan

A. Tableau récapitulatif du plan géré : Le PERP : Complément Épargne Retraite

Plan (en milliers d'euros)	GERP	Nombre d'adhérents	Chiffre d'affaires	Encours gérés Euros	Encours gérés UC
Complément Épargne Retraite	HELIA	3 209	26 865	35 716	24 050
Total		3 209	26 865	35 716	24 050

B. Inventaire des actifs

Compte	Code valeur	Libellé valeur	Prix de revient Global Brut	Valeur boursière Coupon Exclu
23022000	FRO010233726	GENERALI TRESORERIE SI.4DEC	2 888	2 888
23022000	OPCVM Monétaires		2 888	2 888
23101000	AT0000A001X2	AUTRICHE 3.50%06-21 S.144A	393	490
23101000	BE0000321308	BELGIQUE 4.25%11-280921 OLO 61	433	546
23101000	BE0000324336	BELGIUM 4.5%11-280326 64	249	350
23101000	BE0000328378	BELGIQUE 2.25%13-220623 OLO 68	297	343
23101000	DE0002760980	KDTANS.WIEDERAUFBAU 3.50%06-21	95	126
23101000	DE000A0L1CY5	KFW 3.875%09-210119	195	238
23101000	ES00000122D7	ESPAGNE 4%10-300420	99	119
23101000	ES00000950E9	GEN.CATALUNYA 4.95%10-110220	100	116
23101000	FR0000571150	OAT 6%94-25102025	405	498
23101000	FR0010143743	CADES 4%04-251019	395	476
23101000	FR0010163329	CADES 3.625%05-250415	52	52
23101000	FR0010466938	OAT 4.25%07-25102023	164	198
23101000	FR0010517417	OAT 4.25%07-25102017	138	158
23101000	FR0010906370	IDF 3.2%10-040620	150	175
23101000	FR0010916924	OAT 3.50%10-250426	391	515
23101000	FR0011317783	OAT 2.75%12-25102027	1 481	1 785
23101000	FR0011486067	OAT 1.75%13-25052023	94	111
23101000	NL0000102317	PAYS BAS 5.50%98-28	117	161
23101000	PTMTLDOM0005	METROPOL.LISBOA 5.75%09-040219	100	119
23101000	SK4120009044	SLOVAKIA 3%13-280223 225	297	354
23101000	SK4120009762	SLOVAKIA 3.625%14-160129	306	380
23101000	XS0177618039	RESEAU FER.FRA.5%03-33 EMTN	110	154
23101000	XS0427291751	BEI 4.5%09-151025 EMTN	471	556
23101000	XS0460357550	EUROFIMA 4%09-271021 S.163	202	246
23101000	XS0505157965	BEI 4%10-150430 EMTN	103	142
23101000	XS0506445963	LUXEMBOURG 3.375%10-180520	100	119
23101000	XS1023541847	ISRAEL 2.875%14-290124	201	226
23101000	XS1075371986	KOREA 2.125%14-100624	199	214
23101000	AT000B048988	UNICREDIT BK AUT 4 1/8%11-0221	149	189
23101000	BE0000326356	BELGIQUE 4%12-32 OLO 66	550	707
23101000	BE0002443183	EANDIS 2.875%13-091023	706	803
23101000	BE0002481563	EANDIS 1.75%14-041226	298	305
23101000	BE0933514839	BNPP FORTIS 5.75%07-041017	103	114
23101000	BE6215434620	BELGACOM INDX RTG 11-070218	99	114
23101000	BE6243179650	ANH-BUSCH INB.2.875%12-250924	148	173
23101000	DE000A1AKHB8	ALLIANZ FI.4.75%09-220719 EMTN	105	122
23101000	DE000DB5DCW6	DBK 5%10-240620 EMTN	106	119
23101000	DE000DB5S5U8	DEUTSCHE 5.125%07-310817 SR	101	114
23101000	DE000TLX2003	TALANX AG 3.125%13-130223	100	118

Compte	Code valeur	Libellé valeur	Prix de revient Global Brut	Valeur boursière Coupon Exclu
23101000	FR0000189219	BNP PARIBAS 4.25%03-15 TSR	199	201
23101000	FR0000189227	BPCE 4.10%03-040715 TSR	56	57
23101000	FR0010016790	STE GLE 4.55%03-131015 TSR	105	101
23101000	FR0010049643	BPCE 4.60%04-200216 TSR	104	108
23101000	FR0010134379	CRH 4.10%04-251015	225	229
23101000	FR0010139709	VAUBAN MOBIL.GAR.4.125%04-0117	105	117
23101000	FR0010261412	CAFFIL TV05-151220 EMTN 219	49	49
23101000	FR0010780528	SUEZ 5.5%09--220724 EMTN	109	139
23101000	FR0010800540	EDF 4.625%09-110924 EMTN	449	525
23101000	FR0010817452	AREVA 4.375%09-061119 EMTN	100	108
23101000	FR0010853226	BOUYGUES 4%10-120218	100	114
23101000	FR0010855155	SG SCF 4.125%10-150222	100	129
23101000	FR0010913749	CFF 4%10-241025 EMTN	100	132
23101000	FR0010952770	GDF SUEZ 3.50%10-181022 EMTN	156	194
23101000	FR0010960070	CFF 3.5%10-051120 EMTN	198	238
23101000	FR0010969410	BANQUE POSTALE 4.375%10-301120	97	117
23101000	FR0010988873	BNP PARIBAS HOME LOAN 3.75%11-21	198	247
23101000	FR0010989087	CRED.AGR.HOME 3.875%11-120121	100	124
23101000	FR0010990390	CM-CIC 4.125%11-160123 EMTN	99	132
23101000	FR0010998039	CAFFIL 4.25%11-260121	99	127
23101000	FR0011001098	RTE 4.125%11-030221 EMTN	100	126
23101000	FR0011033125	CM ARKEA HOME 4.5%11-130421	104	128
23101000	FR0011180017	SG SFH 4%12-180122 EMTN	99	128
23101000	FR0011183276	RHONE ALPES 4%12-240124	299	387
23101000	FR0011185636	SAGESSE 4%12-240124	300	395
23101000	FR0011192392	CADES 4%12-151225 EMTN	200	263
23101000	FR0011266527	AERO.DE PARIS 3.125%12-110624	212	240
23101000	FR0011319227	BPIFRAN.2.375%12-250422 EMTN	198	229
23101000	FR0011372622	AUCHAN 2.375%12-121222 EMTN	201	222
23101000	FR0011390921	BPCE 2.875%13-160124 EMTN	198	238
23101000	FR0011410281	GROUPT.CHU 3.65%13-140223	200	242
23101000	FR0011538222	BPCE 4.625%13-180723	346	357
23101000	IT0004988553	UNICREDIT 3%14-310124	495	597
23101000	IT0004992787	INTESA SANPAOLO 3.25%14-0226	300	371
23101000	XS0185490934	CITIGROUP TV04-19 MTN	141	130
23101000	XS0191752434	BANK OF AMERICA TV04-19 SUB.	198	187
23101000	XS0201065496	ROYAL BK SCOT.TV04-220921 EMTN	163	169
23101000	XS0229593529	ING BANK 3.5%05-20	197	206
23101000	XS0256967869	RABOBANK NLD 4 3/8%06-21 EMTN	102	126
23101000	XS0267828308	BK AMERICA 4 5/8%06-140918	202	228
23101000	XS0275937471	BRISTOL 4.375%06-151116	86	108
23101000	XS0275939683	BRISTOL 4.625%221106-151121	72	88
23101000	XS0281902550	MERRILL LYNCH TV07-300117 EMTN	200	202
23101000	XS0282588952	NEW YORK 4.3/8%07-190117	199	225
23101000	XS0285087192	SANTAND.ISSUAN.TV07-120219 MTN	200	192
23101000	XS0289185182	AIR PRODUCTS 4 5/8%07-150317	96	113
23101000	XS0295734338	BANK TV07-030522 MTN	200	193
23101000	XS0300966495	METROPOLITAN 4 5/8%07-160517	198	226
23101000	XS0320303943	BNP PARIBAS 5.431%07-070917	206	228
23101000	XS0321334442	CR.SUISSE 5.125%07-180917 EMTN	101	114
23101000	XS0335880463	JPMORGAN 5.25%07-140115 EMTN	99	105
23101000	XS0340180149	GE CAPIT.5.375%08-160118 EMTN	199	240
23101000	XS0353643744	HSBC 6.25%08-190318 SUBD	544	604
23101000	XS0365094811	ORANGE 5.62%08-220518	98	121
23101000	XS0411602765	TOYOTA MOTOR CR. 6.625%09-0216	100	113
23101000	XS0432071131	PFIZER 5.75%09-030621	170	202
23101000	XS0432092137	CR.AGR.5.875%09-110619 EMTN	111	124
23101000	XS0466670345	INVESTOR AB 4.875%09-181121	102	127
23101000	XS0477344286	BNG 4.125%10-130125 EMTN	249	335

comptes sociaux 2014

Compte	Code valeur	Libellé valeur	Prix de revient Global Brut	Valeur boursière Coupon Exclu
23101000	XS0482810958	BANK OF IRELAND 4%10-280115	100	104
23101000	XS0485326085	NAT.AUS.BK 4 5/8%10-100220 SUB	99	120
23101000	XS0489825223	NORDEA BK 3.75%10-240217 EMTN	100	111
23101000	XS0496546853	TELSTRA INDX RTG10-230320	152	183
23101000	XS0554819465	UNIBAIL 3.875%10-051120 EMTN	101	119
23101000	XS0563739696	ENI 3.5%10-290118 EMTN	98	112
23101000	XS0577347528	INTESA SANP.4.125%11-140116	100	108
23101000	XS0606704558	BNP PARIBAS4.50%11-2023	30	40
23101000	XS0690406243	OMV 4.25%11-121021	101	123
23101000	XS0746010908	TELIASONERA 3.625%12-140224	253	310
23101000	XS0755873253	EIB 3.5%12-150427	200	262
23101000	XS0813400305	NATIONAL AUS BK 2.75%12-0822	99	115
23101000	XS0817639924	WELLS FARGO 2.625%12-160822	99	113
23101000	XS0862442331	TELENOR 2.625%12-061224	148	171
23101000	XS0873665706	METROPOLITAN LIFE 2.375%13-23	195	226
23101000	XS0874840845	GE CAP.EUROP.2.625%13-150323	149	174
23101000	XS0877622034	BMW FINANCE NV 2.375%13-240123	198	230
23101000	XS0882849507	GLDM SACHS GRP 3.25%13-010223	149	175
23101000	XS0894202968	UNIBA 2.375%13-250221 EMTN	200	223
23101000	XS0937853983	SUMITOMO MITSUI BK 2.75%13-23	147	171
23101000	XS0937858271	ABN AMRO 2.5%13-291123	197	225
23101000	XS0940332504	NATIONAL AUS BK 2.25%13-0625	144	171
23101000	XS0975837146	SIMON PROPERTY 2.375%-021020	201	218
23101000	XS0991099630	IBM 2.875%13-071125	200	232
23101000	XS0993148856	AT&T 3.5%13-171225	406	471
23101000	XS0995111761	ACHMEA 2.5%13-191120	200	218
23101000	XS1001749289	MICROSOFT 3.125%13-061228	298	362
23101000	XS1015428821	POLAND 3%14-150124	604	708
23101000	XS1019493896	PROV QUEBEC 2.375%14-220124	495	575
23101000	XS1020769748	ABN AMRO 2.375%14-230124	498	585
23101000	XS1023703090	ENI 3.625%14-290129	354	368
23101000	XS1028421383	CREDIT AGRICOLE 3.125%14-0226	199	245
23101000	XS1030851791	LUXOTTICA GRP 2.625%14-100224	199	230
23101000	XS1030900242	VERIZON COMM 3.25%14-170226	200	237
23101000	XS1031019562	CARGILL INC 2.5%14-150223	199	227
23101000	XS1040105980	PHILIP MRRS INT 2.875%14-0326	247	290
23101000	XS1040506898	BP CAP.MARK. 2.972%14-270226	585	633
23101000	XS1043097630	BAT HOLDINGS BV 3.125%14-0329	247	300
23101000	XS1045386494	DEUTSCHE BAHN FIN 2.75%14-0329	247	303
23101000	XS1045553812	BFCM 2.625%14-180324 EMTN	198	231
23101000	XS1048519679	TOTAL CAP 2.5%14-250326 EMTN	198	227
23101000	XS1068871448	BNPP 2.375%14-200524 EMTN	303	339
23101000	XS1069448220	PROV ONTARIO 1.875%14-210524	198	220
23101000	XS1069539291	DIAGEO FINANCE 2.375%14-0526	199	222
23101000	XS1074144871	GLDM SACHS GRP 2.875%14-0626	529	563
23101000	XS1083986718	AVIVA TV14-030744 SUBORD.	299	316
23101000	XS1087816374	SCENTRE MANGT 2.25%14-160724	149	162
23101000	XS1115208107	MORGAN STANLEY 1.875%14-0323	199	208
23101000	XS1128224703	AIRBUS GROUP 2.125%14-291029	198	215
23101000	XS1135277140	SHELL INT FIN 1.625%14-200127	297	305
23101000	XS1135337498	APPLE 1.625%14-101126	299	307
23101000	XS1136406342	3M 1.5%14-091126	197	205
23101000	XS1139315581	TOTAL CAPIT.I.1.375%14-190325	297	303
23101000	XS1140054526	BG ENERGY CAPITAL 2.25%14-1129	300	307
23101000	XS1140857316	STD CHARTERED 3.125%14-191124	294	300
23101000	XS1144088165	AT&T 2.6%14-171229	200	210
23101000	Obligations Cotées Autres		32 828	38 093
Total des placements en Euros			35 716	40 981

Compte	Code valeur	Libellé valeur	Prix de revient Global Brut	Valeur boursière Coupon Exclu
24310000	LU0070848972	UBS LUX BOND USD HIGH YIELD 3D	20	20
24310000	LU0110060430	FID.EUR.HIG.YLD CL.A EUR D.2D.	74	74
24310000	FR0000294126	VEGA COURT TERME SI.	46	46
24310000	FR0010032573	AMUNDI OBLIG INTLE EUR-I SI3D	120	120
24310000	FR0010156604	AMUNDI OBLIG INTLE EUR-P SI3D	86	86
24310000	FR0000018921	LCL OBL MOY TERME EURO PC SI3D	6	6
24310000	FR0007476734	MEYERBEER TRESORERIE C FCP3DEC	4	4
24310000	FR0011034735	NATIXIS CASH A1P1 SOP.FCP 4DEC	58	58
24310000	FR0010133892	BNP PARIB.OBL.MONDE P FCP 4DEC	20	20
24310000	FR0011630599	OD.STR.COR.BON.CR-EUR FCP 3DEC	60	60
24310000	FR0011844109	ODDO BONDS TAR.2018 A FCP 3DEC	12	12
24310000	FR0007075668	BMM INDEXI P FCP	11	11
24310000	FR0007465083	ELITE 1818 OBLIGA.EUR.FCP 5DEC	1	1
24310000	FR0010105882	OUDART OBLIG C FCP 4DEC	3	3
24310000	FR0010523290	MARIGNAN TAUX FCP	12	12
24310000	FR0010559336	MONTSEGUR SECURITE FCP 3DEC	54	54
24310000	FR0010807107	R EURO CREDIT F FCP 4DEC		
24310000	IE00B11XZB05	PIMCO TOTAL RETURN CL.E H.C.3D	22	22
24310000	LU0294221097	TEMPL.GL.TOT.RET.A-EUR-H1 C.3D	11	11
24310000	LU0494851073	BARCLAYS BOND EURO CL.C C.3DEC	200	200
24310000	LU0881817430	ODDO BD.H.Y.E.PART CR-EUR C.3D	18	18
24310000	LU0907913460	AMUNDI FD.BD.GL.E.H.C-AE C.E3D	45	45
24310000	OPCVM Obligataires/ACAVI		884	884
24400000	LU0038842364	UBS EQ.SMA.CAP.USA(USD)P AC.3D	38	38
24400000	LU0048573561	FIDEL.AMERICA CL.A USD D.2DEC.	620	620
24400000	LU0048585144	FIDELITY JAPAN CL.A JPY D.2DEC	6	6
24400000	LU0048597586	FIDE.SOUT.EAS.ASIA CL.A D.2DEC	208	208
24400000	LU0053666078	JPMF AMERICA EQUITY FD A 3DEC	57	57
24400000	LU0080749848	FID.PATRIMOINE CL.A EUR C.2DEC	5	5
24400000	LU0107048042	PARV.EQ.USA VALUE N.C.USD 3DEC	9	9
24400000	FR0000003998	OBJ.INVEST.RESPONSAB.C SI.3DEC	12	12
24400000	FR0000944696	AMUNDI ACT.FRANCE-P(C)SI.3DEC	19	19
24400000	FR0000945503	ALLIANZ FONCIER SI.3DEC	103	103
24400000	FR0000029944	KBL RICHEL.FLEXIBLE C SI.3DEC	1	1
24400000	FR0000172041	AXA AEDIFICANDI A C SI.4DEC	23	23
24400000	FR0010106450	OPTIGEST MONDE C SI.	92	92
24400000	FR0010725507	CPR CONVEXITE D SI.3DEC	13	13
24400000	FR0000170391	AXA FRANCE SMALL CAP C SI.4DEC	2	2
24400000	FR0000284499	AG2R LA MONDIALE ACT.FRA.SI.	502	502
24400000	FR0000930455	UNI HOCHTIEF C SI.3DEC	4	4
24400000	FR0010340612	FRANCE FUTUR C SI.3DEC	38	38
24400000	FR0000003188	NATIX.STR.MIN VAR.EUR.SI.4DEC	7	7
24400000	FR0000008674	FIDELITY EUROPE SI.2DEC	263	263
24400000	FR0000170516	AXA EUR.SMALL CAP.C'A' SI.4DEC	78	78
24400000	FR0000289902	AMUNDI ACT.EUROPE(D)P SI.3DEC	412	412
24400000	FR0000290850	AG2R LA MONDIALE ACT.MONDE SI.	605	605
24400000	FR0000292278	MAGELLAN C SI.4DEC	598	598
24400000	FR0000295230	RENAISSANCE EUROPE SI.4DEC	105	105
24400000	FR0000299356	NORDEN SI.3DEC	191	191
24400000	FR0010011171	AXA OR MATIERES PREM.C SI.4DEC	19	19
24400000	FR0007052782	LYX.UC.ETF CAC40(DR) D-EUR FCP	388	388
24400000	FR0010707489	GAP 2 ANS CANTON FCP 3DEC		
24400000	FR0010707505	GAP EUROS CANTON FCP 3DEC		
24400000	FR0011269067	CARMIGNAC PATR.A USD FCP 3DEC	7	7
24400000	FR0011358423	ROUVIER EVOLUTION C FCP	5	5
24400000	FR0000447864	AXA FRA.OPPORTUN.C FCP 4DEC	30	30
24400000	FR0007040712	BSO 3000 FCP	8	8
24400000	FR0007065743	SYCOMORE FRANCE CAP A FCP	9	9

comptes sociaux 2014

Compte	Code valeur	Libellé valeur	Prix de revient Global Brut	Valeur boursière Coupon Exclu
24400000	FR0007076930	CENTIFOLIA C FCP	155	155
24400000	FR0007373469	KBL RICHELIEU FRANCE FCP	3	3
24400000	FR0007478557	BSO FRANCE FCP	176	176
24400000	FR0010031195	GALLICA C FCP	1	1
24400000	FR0010092197	KBL RICHEL.CROISS.PME FCP 4DEC	1	1
24400000	FR0010109157	MONTSEGUR OPPORTUNITE FCP 3DEC	52	52
24400000	FR0010143545	HSBC ACT.PATRIMOINE C FCP 3DEC	89	89
24400000	FR0010166140	OUDART OPPORT.FRA.P FCP 4DEC	51	51
24400000	FR0010176487	EDR EURO LEADERS C FCP 3DEC	7	7
24400000	FR0010298596	MONETA MULTI CAPS A FCP 4DEC	1 121	1 121
24400000	FR0010475772	OUDART ACT.FRANCAIS.P FCP 4DEC	31	31
24400000	FR0010574434	ODDO GENERATION A FCP 3DEC	347	347
24400000	FR0010576736	ODDO GENERATION D FCP 3DEC	331	331
24400000	FR0010616177	BNP PARIBAS MID.FCE C FCP 3DEC	1	1
24400000	FR0010762518	COGEFI PROSPECTIVE P FCP	2	2
24400000	FR0010793745	COGEFI FRANCE PART P FCP	7	7
24400000	FR0000423147	SG ACTIONS ENERGIE C FCP 3DEC	24	24
24400000	FR0000435174	STRATEGIE INDICE JAP.FCP 2DEC	15	15
24400000	FR0000444325	ODDO ACTIONS JAPON A 3DEC FCP	7	7
24400000	FR0000446692	ODDO INVESTISSEMENT FCP 3DEC	603	603
24400000	FR0000975930	ODDO ACTIONS USA A FCP 3DEC	20	20
24400000	FR0000978231	CD AMER.STRAT.PART B FCP 3DEC	24	24
24400000	FR0000979221	VALEUR INTRINSEQUE P FCP 4DEC	76	76
24400000	FR0000988669	ODDO US MID CAP FCP 3DEC	240	240
24400000	FR0000992000	ODDO EMERGING INCOME A FCP3DEC	34	34
24400000	FR0000993446	SONIC MONDE R(C)FCP 4DEC	17	17
24400000	FR0007005764	BSO BIO SANTE FCP	47	47
24400000	FR0007043781	OFI MING FCP R 4DEC	7	7
24400000	FR0007052923	RP SELECTION MID CAP FCP 1DEC	2	2
24400000	FR0007062567	TALENTS A FCP	4	4
24400000	FR0007450002	CG NOUVELLE ASIE FCP	54	54
24400000	FR0007470653	SOPRANE SELE.EUROPE C FCP 5DEC	47	47
24400000	FR0007475843	SELEC.MULT.GERANTS ASIE EM.FCP	49	49
24400000	FR0010076547	PROFIL.MOND.MULT.DYN.C FCP3DEC	73	73
24400000	FR0010148981	CARMIGNAC INV.A EUR ACC FCP 3D	454	454
24400000	FR0010149302	CARMIGNAC EM.A EUR ACC FCP 3D	306	306
24400000	FR0010295212	SONIC GRANDE ASIE R FCP 4DEC	5	5
24400000	FR0010380675	OBJ.ACTIONS EMERGENTES R FCP	28	28
24400000	FR0010434688	ECHIQUEL JAPON FCP 3DEC	2	2
24400000	FR0010475863	OUDART ASIE FCP 4DEC	12	12
24400000	FR0010479931	EDM.DE ROTH.INDIA A FCP 3DEC	24	24
24400000	FR0010505222	BNPPAR.MUL.MARC.EMERG.FCP 3DEC		
24400000	FR0010547059	TOCQUEVILLE VAL.AM.FCP P 4DEC	42	42
24400000	FR0010589044	EDR US VAL.AND YIELD C FCP3DEC	166	166
24400000	FR0010616201	ED.D.ROTH.GLOB.VALUE A FCP3DEC	3	3
24400000	FR0010630913	CD AMER.STRAT.PART A FCP 3DEC	28	28
24400000	FR0010785667	PALATINE ALLEGRO FCP 3DEC	31	31
24400000	FR0010820365	OUDART MULTIGESTION FCP 4DEC	145	145
24400000	FR0010859769	ECHIQUEL GLOBAL FCP 3DEC	1	1
24400000	FR0011038363	KBL RICHEL.SP.MONDE C FCP 3DEC	1	1
24400000	FR0011178151	EDR US VAL.& YIELD CH FCP 3DEC	1	1
24400000	FR0011570613	ODDO VISION A FCP 3DEC	102	102
24400000	FR0000989899	ODDO AVENIR C FCP 3DEC	426	426
24400000	FR0000990095	ODDO AVENIR EURO A FCP 3DEC	52	52
24400000	FR0000994451	BEST BUSINES.MODEL.IC FCP 4DEC	144	144
24400000	FR0007044680	ODDO ACTIVE EQUITIES B FCP3DEC	18	18
24400000	FR0007066725	TRUSTEAM ROC EUROPE C FCP 3DEC	19	19
24400000	FR0010187898	R CONVICTION EURO FCP 4DEC	135	135
24400000	FR0010249847	CD EURO IMMOBILIER C FCP 3DEC	117	117

Compte	Code valeur	Libellé valeur	Prix de revient Global Brut	Valeur boursière Coupon Exclu
24400000	FR0010250084	CD EURO CAPITAL C FCP 3DEC	268	268
24400000	FR0010397125	SG ACTIONS EURO SELECT.FCP3DEC	8	8
24400000	FR0010588343	EDM.D.ROTH.TRIC.RDM C FCP 3DEC	141	141
24400000	FR0011360700	ECHQUIER VALUE FCP 3DEC	4	4
24400000	FR0000974149	ODDO AVENIR EUROPE A FCP 3DEC	1 185	1 185
24400000	FR0000978454	PALATINE EUROP.SM.CAP FCP 3DEC	3	3
24400000	FR0000988081	SELECT.MULTI GER.VALUE FCP3DEC	323	323
24400000	FR0000989758	ODDO VALEURS RDM.A FCP 4DEC	51	51
24400000	FR0000989915	ODDO IMMOBILIER A FCP 3DEC	74	74
24400000	FR0000989923	ODDO IMMOBILIER D FCP 3DEC	229	229
24400000	FR0007016068	CCR CROISSANCE EUROPE FCP 3DEC	35	35
24400000	FR0007020441	PLURIFONDS EUROPE FCP	114	114
24400000	FR0007045737	KBL RICHELIEU SPECIAL FCP 3DEC	6	6
24400000	FR0007085063	BMM EUROMIX ACTIONS P FCP	4	4
24400000	FR0007472659	BSO EUROPE FCP	238	238
24400000	FR0010058008	DNCA VALUE EUROPE C FCP 5DEC	316	316
24400000	FR0010109140	MONTSEGUR CROISSANCE FCP 3DEC	54	54
24400000	FR0010137166	BNP P.EURO VAL.DUR.C FCP 2DEC	1	1
24400000	FR0010220962	VALEURS FEMININES FCP	9	9
24400000	FR0010242461	ELITE 1818 EUROP.OPP.R FCP4DEC	2	2
24400000	FR0010250068	CD EUROPE EXPERTISE C FCP 3DEC	214	214
24400000	FR0010263574	MONTSEGUR RENDEMENT C FCP 3DEC	77	77
24400000	FR0010321802	AGRESSOR FCP 3DEC	271	271
24400000	FR0010321810	ECHQUIER AGENOR FCP 3DEC	26	26
24400000	FR0010321828	ECHQUIER MAJOR C FCP 3DEC	20	20
24400000	FR0010418053	LOUDART EUROPE FCP P 4DEC	71	71
24400000	FR0010458190	ELITE 1818 FR.OPPORT.FCP 4 DEC	26	26
24400000	FR0010493957	ODDO EUROPEAN BANKS A FCP 3DEC	11	11
24400000	FR0010546903	TOCQUEVILLE ULYSSE C FCP 4DEC	5	5
24400000	FR0010546929	TOCQUEVILLE DIVID.C FCP 4DEC	15	15
24400000	FR0010547067	TOCQUEVILLE VAL.EUR.FCP P 4DEC	7	7
24400000	FR0010651224	BDL CONVICTIONS FCP 3DEC	2	2
24400000	FR0010930420	GREAT EUROPEAN MODELS IC FCP	6	6
24400000	FR0011141522	EUROPA VALEURS FCP	60	60
24400000	FR0011160340	ODDO ACTIVE EQUITIES A FCP3DEC	5	5
24400000	FR0011606268	ODDO ACT.SMALL.CIE.CR FCP 3DEC	7	7
24400000	FR0000401366	ROUVIER PATRIMOINE C FCP	6	6
24400000	FR0000401374	ROUVIER VALEURS FCP	7	7
24400000	FR0000980989	ODDO CONVERTIB.TAUX FCP 3DEC	84	84
24400000	FR0000988172	COUPOLE IM MULTI PRUD.FCP 4DEC	3	3
24400000	FR0000988180	COUPOLE IM MUL.AUDACE FCP 4DEC	2	2
24400000	FR0000992042	ODDO PATRIMOINE A FCP 3DEC	1 055	1 055
24400000	FR0007024518	DIE SWAENE PATRIMONIO FCP	59	59
24400000	FR0007050190	DNCA EVOLUTIF C FCP	693	693
24400000	FR0007051040	EUROSE FCP	1 198	1 198
24400000	FR0007079215	CALAIS FCP 3DEC	80	80
24400000	FR0007079512	CD PATRIMOINE C FCP 3DEC	274	274
24400000	FR0007080536	AVANTAGE IMMOB.COTE AIC C FCP	142	142
24400000	FR0007371299	MARIGNAN VAL.FAMILIALES FCP	4	4
24400000	FR0007371810	SOPRANE GEST.PATRIM.C FCP 5DEC	13	13
24400000	FR0007414552	BMM LONG TERME D FCP	38	38
24400000	FR0007441449	LIBRE SELECTION MONDIALE FCP	26	26
24400000	FR0007455639	ST PHILIPPE OBLIGATIONS C FCP	17	17
24400000	FR0007488267	FRANCE SELECTION VALEURS FCP	23	23
24400000	FR0007495460	BSO ALLIAGE CONVERTIBLE C FCP	37	37
24400000	FR0010076562	PROFIL.MONDE EQUIL.C FCP 3DEC	106	106
24400000	FR0010080911	BSO PATRIMOINE FCP	119	119
24400000	FR0010097667	CPR CROISSANCE PRUD.P FCP 3DEC	121	121
24400000	FR0010097683	CPR CROISS.REACTIVE P FCP 3DEC	56	56
24400000	FR0010109165	ODDO PROACTIF EUROP.A FCP 3DEC	960	960

comptes sociaux 2014

Compte	Code valeur	Libellé valeur	Prix de revient Global Brut	Valeur boursière Coupon Exclu
24400000	FR0010121137	MONTSEGUR PATRIMOINE FCP 3DEC	56	56
24400000	FR0010135103	CARMIGNAC PATRIM.A EUR FCP3DEC	1 245	1 245
24400000	FR0010147603	CARMIG.INV.LAT.A EU ACC FCP 3D	21	21
24400000	FR0010149179	CARMIGNAC EUR.PATRIM.FCP 3DEC	21	21
24400000	FR0010149203	CARMIG.PR.REA.50 A EUR ACC 3D	122	122
24400000	FR0010149211	CARMIG.PRO.REA.100A EUR ACC 3D	50	50
24400000	FR0010204552	EDMO.DE ROTH.EUR.CV A FCP 3DEC	94	94
24400000	FR0010233932	LOUDART INVESTISSEMENT FCP 4DEC	95	95
24400000	FR0010297564	ODDO CONVERTIBLES A FCP 3DEC	32	32
24400000	FR0010301473	ODDO CONVERTIBLES B FCP 3DEC	2	2
24400000	FR0010315093	BNPP PROTECTION MOND.C FCP3DEC	86	86
24400000	FR0010434019	ECHQUIER PATRIMOINE FCP 3DEC	104	104
24400000	FR0010541557	R CLUB C FCP 4DEC	189	189
24400000	FR0010557967	DORVAL CONVICTIONS P FCP 3DEC	25	25
24400000	FR0010612556	AMERICA LMM A FCP 3DEC	6	6
24400000	FR0010618504	ED.ROTHSC.ALLOC.RDM C FCP 3DEC	9	9
24400000	FR0010675637	CPR REFLEX CIBLE 50 P FCP 3DEC	11	11
24400000	FR0010784884	QUILVEST BALANCED P FCP	2	2
24400000	FR0010923383	H2O MULTISTRATEGIE R FCP 4DEC	31	31
24400000	FR0010986497	FUNDQUEST PATRIM.P FCP 3DEC	3	3
24400000	FR0011037894	ELITE 1818 EUR.RENDEMENT C FCP	16	16
24400000	FR0011153014	GINJER ACTIF 360 A FCP 3DEC	7	7
24400000	FR0011199371	AMUNDI PATRIMOINE C FCP 3DEC	5	5
24400000	FR0011449537	ECHQUIER GLOBAL CONV.FCP 3DEC	2	2
24400000	FR0011540525	ODDO OPTIMAL INCOME A FCP 3DEC	249	249
24400000	FR0011646520	LOUDART MILLESIMO 17 P FCP 4DEC	8	8
24400000	GB00B1VMCY93	MG OPTIMAL INCOME CL.A EUR C3D	43	43
24400000	GB00B39R2S49	MG GLB.DIVIDEND FD EURO A 3DEC	45	45
24400000	IE00B5SNH155	BAR.GL.EM.MKTS EQ.Z EUR C.2DEC	1	1
24400000	LU0011850392	BRGF EMERG.EURO.FD A2 CAP.2DEC	6	6
24400000	LU0048578792	FIDE.EURO.GROWTH CL.A EUR D.2D	33	33
24400000	LU0050427557	FIDE.LAT.AMERICA USD CL.A D.2D	41	41
24400000	LU0068578508	FIRST EAGLE A.INTER.F.AU 3DEC	5	5
24400000	LU0093032943	BARCLAYS EQUITY EURO CL.C C.3D	373	373
24400000	LU0105925001	BNY ME.GLOB.EM.MKT USD CL.C C.	1	1
24400000	LU0115766213	FIDELITY FUNDS JAPAN FD CL.E C	21	21
24400000	LU0118317378	HSBC INV.EUROP.EQ.E EUR D.3DEC	1	1
24400000	LU0130728842	PIC.EAST.EUROPE CL.P EUR C5DEC	7	7
24400000	LU0130732364	PICT.SML CAP EUROPE P EUR C.5D	106	106
24400000	LU0145648290	DWS INV.TOP 50 ASIA CL.LC C.4D	39	39
24400000	LU0146864797	DWS INVESTMENT DWS RUSSIA CAP.	8	8
24400000	LU0164455502	CARMIGNAC COMMOD.CL.A EUR C.3D	35	35
24400000	LU0171289498	BRGF LAT.AMER.FD A2 C.EUR 2DEC	1	1
24400000	LU0171289902	BRGF NEW ENER.FD A2 C.EUR 2DEC	25	25
24400000	LU0179866438	AXA OPTIMAL INCOME CL.A C.3D.	91	91
24400000	LU0194438841	PV EQ.JAP.SM.CAP.CL.H EUR C.3D	1	1
24400000	LU0210301635	DWS GL.EMER.MKT EQ.EUR LC C.4D	2	2
24400000	LU0273157635	DWS INV.CHINES.EQ.LC EUR C4DEC	1	1
24400000	LU0396193939	ODDO EQ.LGE CAP EURO.CR EUR C.	17	17
24400000	LU0482497442	INVES.ASIA CONS.DEM.A H.C.2DEC	17	17
24400000	LU0568583933	AMUNDI EQ.JAPAN TARG.AHE C3DEC	6	6
24400000	LU0568679459	BAR.EQ.EU.SM.MID CAP CL.C C.3D	10	10
24400000	LU0741948268	BARC.MULT.PORT.5 CL.Y EUR C 3D	215	215
24400000	LU0823417810	PV EQ.WD.LOW VOL.EUR CLAS.C.3D	29	29
24400000	LU0935229400	SEYOND EUR.MINVAR.RA EUR C.4D	7	7
24400000	LU0961755823	PAM L CD OPP BC C.	17	17
24400000	OPCVM Actions et autres ACAVI		23 165	23 165
Total Placements UC			24 050	24 050

C. Détail des engagements

Provision d'assurance vie	37 718 K€
Provision technique des contrats en UC	25 112 K€
Provisions pour sinistres	2 K€
Provisions pour réserve de capitalisation	116 K€

D. Analyse des nouvelles adhésions

Adhérents au 01/01/2014	Nouvelles adhésions	Rachats et transferts vers un autre assureur	Conversion en rentes	Adhérents au 31/12/2014
Quantité	Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
1 870	1 422	44	39	3 209

E. Détail des créances diverses

Créances diverses

(en milliers d'euros)	Total	Part à moins d'un an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	4 975	4 975		
Autres créances (transfert interne)				
Total	4 975	4 975		

Comptes courants bancaires et caisse

Banques : 0,3 K€

F. Détail des dettes diverses

Créances diverses

(en milliers d'euros)	Total	Part à moins d'un an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	177	177		
Autres dettes	565	565		
Total	742	742		

Comptes courants bancaires et caisse

Banques : 1 013 K€

comptes sociaux 2014

G. Comptes de régularisation

Actif

Intérêts courus non échus	623 K€
Provision décote courue	55 K€

Passif

Provision prime courue	162 K€
------------------------	--------

H. Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagements hors bilan à mentionner au 31 décembre 2014.

7.2. Notes sur les postes du compte de résultat

A. Flux de cotisations et prestations versés au cours de l'exercice

Primes :	26 865 K€
Dont 7 811 K€ de reprise liée au transfert du portefeuille FIPAVENIR	
Prestations :	1 561 K€
Dont -116 K€ de reprise liée au transfert du portefeuille FIPAVENIR	

B. Détail des prélèvements de produits au profit de l'assureur

Frais d'acquisition :	432 K€
Frais sur encours :	423 K€
Frais de gestion financier :	100 K€
Frais de transferts et frais sur prestations :	7 K€

C. État récapitulatif des transferts internes sur les actifs

Néant

D. Financier

Produits financiers nets	904 K€
Ajustement ACAV	1 154 K€

E. Détail des financements par l'assureur accordés aux PERP

Néant

F. Modalités de répartition des bénéfices entre les participants

Le taux de rémunération attribué au contrat PERP a été arrêté par le Conseil d'administration de La Mondiale Partenaire.

G. Affectation du résultats de l'association HÉLIA

Selon l'avis n°2004-17 du 27 Octobre 2004, le résultat sectoriel du PERP est affecté de la façon suivante :

- s'il s'agit d'un bénéfice : celui-ci est acquis au PERP par la constatation d'une dette vis à vis du plan ;
- s'il s'agit d'une perte :
 - dans la limite du budget autorisé par le comité de surveillance : c'est l'assureur qui finance au-delà du budget autorisé ;
 - la perte au delà reste à la charge de l'association.

H. Primes par territoire, prestations et provisions techniques

H.1. Primes émises

Primes d'assurance directe en France :	26 865 K€
Primes d'assurance directe dans l'Union Européenne (hors France) :	0 K€
Primes d'assurance directe hors Union Européenne :	0 K€

H.2. Prestations

Prestations (Sinistres/Rachats)
Arrérages

1 320 K€
356 K€

H.3. Variation des provisions d'Assurance Vie

Détail de la provisions entre le bilan d'ouverture et le bilan de clôture :

(en milliers d'euros)	31/12/2013	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Provisions d'assurance vie	23 189	14 529		37 718
Provisions UC	13 048	12 063		25 112
Provisions de sinistres	4		2	2
Total	36 242	26 592	2	62 832

H.4. Rémunération des contrats

Le taux de PB brut servis aux assurés présents au 31/12/2014 est de 3.40%.

Intérêts techniques et participation aux bénéfices incorporés aux prestations : 10 K€

Participation aux bénéfices attribuées aux provisions mathématiques : 1 085 K€

8. NOTES SUR LES CONTRATS EURO DIVERSIFIÉS

8.1. EURO DIVERSIFIÉ : ISR

A. Note sur les postes du bilan

A.1. Placements

A.1.a. Inventaire des atifs

Compte	Code valeur	Libellé valeur	Valeur boursière Coupon inclus
230200	BE0946893766	DEX.SUST.WORLD CL.C CAP. 4DEC	198
230200	FR0000017329	ALL.VALEURS DURABLES SI.R 3DEC	143
230200	FR0010458745	AMUNDI AC EURO ISR-P SI 3D	268
230200	LU0144510053	PICT.EUROP.SUSTAI.EQ.R EUR5DEC	254
230200	LU0185496469	OFI EUR SRI CL.A EUR C.2DEC	126
230200	LU0188782162	JB ROB.SUST.GLOBAL EQ.CL.B C.	226
		Autres OPCVM	1 215
231000	ES0000012783	ESPAGNE 5.50%02-17	115
231000	IT0004869316	ITALIE 0%12-011117 BTP	165
231000	PTOTELOE0010	PORTUGAL 4.35%07-161017	110
231100	DE000A1AKHB8	ALLIANZ FI.4.75%09-220719 EMTN	61
231100	ES0413211345	BBVA 3.625%10-180117 CEDULAS	110
231100	FR0010224337	SCHNEIDER 4%05-110817 EMTN	93
231100	FR0010397927	VEOLIA 4.375%-06-160117 EMTN	12
231100	FR0010660043	RTE EDF TR.5.125%08-120918EMTN	119
231100	FR0010678185	GDF SUEZ 6.875%08-240119 EMTN	66
231100	XS0173501379	BMW FINANCE 5%03-18 EMTN	59
231100	XS0286705321	ORANGE 4.75%07-210217	136
231100	XS0306644344	ENEL 5.25%07-200617	57
231100	XS0331141332	ENI 4.75%07-141117 S.3 EMTN	113
231100	XS0335134705	GLAXOSMIT.5.625%07-131217 EMTN	58
231100	XS0343877451	CRED.AGRICOLE 5.971%08-010218	60
231100	XS0362224841	IBERDROLA 5.625%08-090518	60
231100	XS0437957086	BASF 4.625%09-070717 EMTN	28
231100	XS0450880496	ANZ BANK 5.125%09-100919 SUB.	60
231100	XS0479945353	BARCLAYS 4%10-200117 REG-S SR	111
231100	XS0489825223	NORDEA BK 3.75%10-240217 EMTN	111
		Obligations cotées à taux fixe	1 707
		Total Placements	2 922

comptes sociaux 2014

A.1.b. Variations de valeur des placements représentatifs des supports euro diversifiés

Nature des placements (en milliers d'euros)	Valeur de réalisation 01/01/2014	Variation ajustement technique	Variation Achats/Ventes titres	Valeur réalisation 31/12/2014
OPCVM Actions	1 110	105		1 215
OPCVM Monétaires				
Obligations côtées autres	1 683	28	-4	1 707
Total	2 793	134	-4	2 922

A.2. Détail des engagements

Provision d'assurance vie	2 180 K€
Provision technique de diversification	803 K€

Tableau de variation de la provision technique de diversification :

(en milliers d'euros)	Montant	Nombre de parts
Provision technique de diversification au 01/01/2014	670	2 660
Part des cotisations versées par les participants allouée à la provision technique de diversification		
Parts arbitrées		
Part de résultats de l'eurodiversifié non distribuée sous forme de provisions mathématiques		
Pertes imputées sur cette provision		
Conversion des parts des participants en provisions mathématiques		
Frais	-7	
Prestations		
Revalorisation de la valeur des parts	140	
Provision technique de diversifications au 31/12/2014	803	2 660

A.3. Détail des créances diverses

Débiteurs divers	1,5 K€
------------------	--------

A.4. Détail des dettes diverses

Créditeurs divers	8 K€
-------------------	------

A.5. Détail des autres actifs

Comptes courants bancaires et caisses	67 K€
---------------------------------------	-------

A.6. Engagements hors bilan

Néant

B. Notes sur les postes du compte de résultat

B.1. Flux de cotisations et prestations versés au cours de l'exercice

Primes	0 K€
Transferts nets	0 K€

B.2. Etat récapitulatif des transferts internes sur les actifs

Néant

B.3. Modalités de répartition des bénéfices entre les participants

Résultats pour les supports diversifiés avec garantie :	61 K€
Résultats pour les supports diversifiés fonds internes :	140 K€

B.4. Primes par territoire, entrées-sorties de portefeuilles, provisions techniques

B.4.a. Primes émises

Primes d'assurance directe en France :	0 K€
Primes d'assurance directe dans l'Union Européenne (hors France) :	0 K€
Primes d'assurance directe hors Union Européenne :	0 K€

B.4.b. Entrées - Sorties de portefeuilles

Néant

B.4.c. Variation des provisions d'assurance vie

Détail de la variation entre le bilan d'ouverture et le bilan de clôture :

Charges des provisions d'assurance vie (en milliers d'euros)	01/01/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Charges des provisions d'assurance vie	2 140	40		2 180
Charges des provisions techniques de diversification	670	133		803
Total	2 810	173		2 983

B.4.d. Détail des prélèvements de produits au profit de l'assureur

Frais sur encours	27 K€
-------------------	-------

8.2. EURO DIVERSIFIÉ FONDS INTERNE MONÉTAIRE

Il n'y a pas d'activité sur ce support en 2014.

8.3. EURO DIVERSIFIÉ FONDS INTERNE ALLOCATION FLEXIBLE

Il n'y a pas d'activité sur ce support en 2014.

RÉSULTAT TECHNIQUE PAR CATÉGORIES AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)	Capitalisation en euros ou devises		
		Primes uniques ou versements libres (cat. 1)	Primes périodiques (cat. 2)
Primes	01	658 370	
- charges des prestations	04	231 807	
- charges des provisions techniq.	05	404 442	
Ajustement ACAV	06		
A) Solde de souscription	07	22 120	
Frais d'acquisition	09	6 895	
Autres charges de gestion nettes	10	-69 500	
B) Charges d'acquisition et gestion nettes	11	-62 605	
Produit net des placements	13	19 788	
- Participation aux résultats	14	99 716	
C) Solde financier	15	-79 928	
Primes cédées	17	614 927	
Part réassurance charge prestations	19	196 212	
Part réassurance charge provisions techniques	21	360 621	
Part réassurance participation aux résultats	23	58 095	
Commissions reçues des réassureurs	24		
D) Solde de réassurance	25		
Résultat technique (A+B+C+D)	27	4 797	
Hors compte			
Montant des rachats	30	232 309	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	31	766	
Provisions techniques brutes clôture	32	3 325 665	
Provisions techniques brutes ouverture	33	2 830 835	

Assurances individuelles ou groupes ouverts en euros ou devises			Contrats collectifs en euros ou devises			Assurance vie ou capitalisation en unités de compte	
Temporaire décès (cat. 3)	Autres primes uniques ou versements libres (cat. 4)	Autres primes périodiques (cat. 5)	En cas de décès (cat. 6)	En cas de vie (cat. 7)	Primes uniques ou versements libres (cat. 8)	Primes périodiques (cat. 9)	
11 111	1 825 341		8 438	327	591 854		
4 113	1 302 761		2 341	885	531 890		
-648	349 698		9	-621	473 552		
					491 843		
7 646	172 882		6 087	64	78 253		
1 563	24 200		2 427	3	5 173		
4 826	-304 765		3 156	-291	54 278		
6 389	-280 564		5 582	-288	59 450		
75	158 124		37	239	-4 340		
38	584 625			703			
38	-426 501		37	-465	-4 340		
8 327	1 800 145		8 435	536			
3 935	981 902		2 334	44			
-619	589 071			265			
	243 713			226			
4 259	1 485		5 819				
-752	16 026		-282				
542	42 970		260	-113	14 463		
	1 089 634			41	425 364		
37	41 979			451			
7 457	15 184 378		3 218	24 976	9 690 630		
7 933	14 278 963		3 333	24 934	9 184 898		

comptes sociaux 2014

(en milliers d'euros)	Contrats collectifs de L.441-1 (cat. 10)
Primes	01
- charges des prestations	04
- charges des provisions techniq.	05
Ajustement ACAV	06
A) Solde de souscription	07
Frais d'acquisition	09
Autres charges de gestion nettes	10
B) Charges d'acq. et gest. nettes	11
Produit net des placements	13
- Participation aux résultats	14
C) Solde financier	15
Primes cédées	17
Part réassurance charge prestations	19
Part réassurance charge provisions techniques	21
Part réassurance participation aux résultats	23
Commissions reçues des réassureurs	24
D) Solde de réassurance	25
Résultat technique (A-B+C+D)	27
Hors compte	
Montant des rachats	30
Intérêts techniques bruts de l'exercice	31
Provisions techniques brutes clôture	32
Provisions techniques brutes ouverture	33

Risques accessoires
(dommages corporels)

PERP (cat. 11)	Eurodiversifié (cat. 13)	Individuels ou Groupes ouverts	Contrats collectifs	Acceptations (vie) (cat. 19)	Total général
26 865			1 200		3 123 505
1 553			-98		2 075 254
25 537	-27				1 251 942
1 154					492 996
929	27		1 297		289 306
636			221		41 117
178	6		222		-311 889
815	6		443		-270 772
994	201				175 117
1 095	201				686 378
-100					-511 261
			607		2 432 976
			-128		1 184 299
					949 337
					302 034
			325		11 888
			-410		14 581
14	21		444		63 398
1 271					1 748 618
34					43 267
62 948	2 983		1 933		28 304 186
36 328	2 810		2 499		26 372 531

RAPPORT DES **COM-** **MISSAIRES** AUX **COMPTES** SUR LES COMPTES **ANNUELS**

Exercice clos le **31 décembre 2014**.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société La Mondiale Partenaire S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes sociaux de votre société sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans la note 4.1.5 de l'annexe. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calculs utilisés, au regard notamment de l'expérience de la société, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.
- Les provisions pour dépréciation des actifs financiers sont évaluées selon les modalités relatées dans la note 4.1.1.2 de l'annexe aux comptes. Nous avons en particulier examiné les modalités de recensement des expositions de la société, ainsi que les modalités de valorisation et de dépréciation des instruments financiers.

Nous avons vérifié que l'évaluation de ces provisions portant sur les actifs relevant de l'article R.332-20 du code des assurances était cohérente avec l'intention de détention de ces titres par la société et examiné, en tant que de besoin, les données, les hypothèses retenues et la documentation préparée dans le cadre de celle-ci.

Nous avons pris connaissance des analyses effectuées par la société sur les risques éventuels attachés aux actifs relevant de l'article R.332-19 du code des assurances.

Nous avons par ailleurs vérifié le caractère approprié de l'information fournie dans les annexes relatives aux instruments financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 29 mai 2015

Neuilly sur Seine, le 29 mai 2015

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Régis Tribout
Associé

Jérôme Lemierre
Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice clos le **31 décembre 2014**.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

• Emission de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée

1.N°2 tranche 1

Personnes concernées :

Messieurs Sylvain de Forges, Patrick Peugeot, André Renaudin, administrateurs.

Nature et objet :

Le Conseil d'administration du 6 décembre 2004 a autorisé l'émission de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI). Ces titres émis le 23 décembre 2004 ont été intégralement souscrits par La Mondiale.

Modalités :

Le contrat de prise ferme signé le 28 décembre 2004 concerne l'émission de 11 000 titres subordonnés d'une valeur nominale unitaire de 10 000 euros (soit 110 000 000 euros) dont l'émission a été réservée à La Mondiale. La rémunération de ces titres correspond à la moyenne des quatre taux d'émission Euribor 3 mois du dernier jour ouvré des quatre trimestres précédents du taux Euribor 3 mois + 175 points de base.

2.N°2 tranche 2

Personnes concernées :

Messieurs Sylvain de Forges, Patrick Peugeot, André Renaudin, administrateurs.

Nature et objet :

Le Conseil d'administration du 18 octobre 2007 a autorisé l'émission de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI). Ces titres émis le 30 octobre 2007 ont été intégralement souscrits par La Mondiale.

Modalités :

Le contrat de prise ferme signé le 30 octobre 2007 concerne l'émission de 10 000 titres subordonnés d'une valeur nominale unitaire de 10 000 euros (soit 100 000 000 euros) dont l'émission a été réservée à La Mondiale. La rémunération de ces titres correspond à la moyenne des quatre taux d'émission Euribor 3 mois du dernier jour ouvré des quatre trimestres précédents du taux Euribor 3 mois + 175 points de base.

La charge d'intérêt enregistrée dans les comptes de La Mondiale Partenaire au titre de l'exercice 2014 pour les deux tranches s'élève à 4 141 433 euros.

• Protocole d'accord de commercialisation avec La Mondiale Europartner

Personnes concernées :

Messieurs Sylvain de Forges, Jean-Marc Crestani, André Renaudin, Patrice Bonin, Damiaan Jacobovits De Szeged, Eric Rutten.

Nature et objet :

Le Conseil d'administration du 15 mars 2007 a autorisé votre société à conclure un protocole d'accord de commercialisation avec la société La Mondiale Europartner. Cette convention permet à La Mondiale Partenaire de distribuer et de commercialiser les produits mis en place par La Mondiale Europartner.

Modalités :

Cette convention a pris effet le 5 septembre 2007 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Cette convention prévoit que les modalités de rémunération de La Mondiale Partenaire soient spécifiées dans un avenant particulier à chaque produit.

Votre société a constaté en 2014 un produit de 1 036 434 euros.

• Avenant 02.10 à la convention de réassurance ANJ200153 (Anjou) et PAR200053 (LMP) remplacés par le traité FG11005A à compter du 01/01/2011.

Personnes concernées :

Messieurs Patrick Peugeot, André Renaudin et Sylvain de Forges, administrateurs.

Nature et objet :

Le conseil d'administration de votre société a autorisé le remplacement des deux traités de réassurance PAR200053 et ANJ200153 par le traité FG11005A à compter du 1er janvier 2011.

Modalités :

Cet avenant prévoit qu'aucune commission n'est versée par La Mondiale. Il prévoit également une participation bénéficiaire calculée en fonction d'un taux défini selon les résultats financiers de l'année du Fonds Général. Le conseil d'administration de La Mondiale a proposé un taux de participation bénéficiaire fixé en fonction des résultats financiers du Fonds Général de 3,50% brut en 2014. La Mondiale Partenaire a reçu de La Mondiale

comptes sociaux 2014

des produits financiers correspondant à ce taux, diminué d'une rétention de 0,15 points et appliquée au passif moyen réassuré soit 438 729 708 € au 31 décembre 2014.

La Mondiale alloue la variation des actifs investis pour couvrir les engagements liés aux portefeuilles Eurothématiques (minorés de 0,15%).

CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ :

Nous avons par ailleurs été informés de l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale du 24 juin 2014, sur rapport spécial des commissaires aux comptes du 2 juin 2014.

•Avenant à la convention d'entraide avec La Mondiale Europartner

Personnes concernées :

Messieurs Sylvain de Forges, Jean-Marc Crestani, André Renaudin, Patrice Bonin, Damiaan Jacobovits De Szeged, Bert-Jaap Brons, Eric Rutten, administrateurs.

Nature et objet :

Le 18 juin 2005, une convention d'entraide Groupe a été mise en place afin de permettre à La Mondiale Europartner de développer son offre de contrats d'assurance vie auprès des partenaires de La Mondiale Partenaire. Un avenant à cette convention précisant les termes financiers a été approuvé lors du Conseil d'administration du 15 avril 2014.

Modalités :

En rémunération de l'aide apportée par La Mondiale Partenaire dans la mise en place de partenariats avec des intermédiaires en assurance opérant sur le territoire français, La Mondiale Europartner verse chaque année à La Mondiale Partenaire un montant égal à 0,03 % du chiffre d'affaires annuel réalisé par La Mondiale Europartner par l'intermédiaire des Partenaires français. La date d'effet de la convention a été fixée au 1^{er} janvier 2009.

La convention a effectuée l'objet d'une étude juridique en 2013 afin afin d'en contrôler la validité vis-à-vis du risque de requalification de cette activité Libre Prestations de Services en libre établissement de LMEP en France. Au terme de cette étude, la convention a été validée car incluant les deux éléments principaux qui doivent être respectés, à savoir indépendance des intermédiaires/ distributeurs et la réalisation effective des

opérations au Luxembourg. La modification proposée, a fait l'objet d'un avenant portant sur le mode de rémunération, afin de mieux correspondre à la réalité économique des services fournis et aux pratiques de marché. Votre société a constaté en 2014 un produit de 327 000 euros au titre de cette convention.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine,
le 29 mai 2015

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit Deloitte & Associés
Départ. de KPMG S.A.

Régis Tribout Jérôme Lemierre
Associé Associé

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS 2014

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
1 - Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	16 049	16 049	17 801
dont placements financiers à terme			
2 - Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	5 129	5 065	7 375
dont placements financiers à terme			
3 - Parts OPCVM (autres que celles visées en 4)	93 469	88 807	108 586
dont placements financiers à terme			
4 - Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	27 797	27 797	28 058
dont placements financiers à terme			
5 - Obligations et autres titres à revenu fixe	4 570 646	4 578 107	5 330 953
contrepartie des titres mis en pension	-250 294	-250 294	-250 294
contrepartie des titres pris en pension	250 294	250 294	250 294
dont placements financiers à terme			3 762
6 - Prêts hypothécaires			
dont placements financiers à terme			
7 - Autres prêts et effets assimilés	189 017	188 990	188 990
dont placements financiers à terme			
8 - Dépôts auprès des entreprises cédantes			
9 - Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres placements	1	1	1
10 - Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	9 737 416	9 737 416	9 737 416
- placements immobiliers	81 928	81 928	81 928
- titres à revenu variable autres que des parts d'OPCVM	773 049	773 049	773 049
- OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	1 650 080	1 650 080	1 650 080
- autres OPCVM	6 496 958	6 496 958	6 496 958
- obligations et autres titres à revenu fixe	735 401	735 401	735 401
dont placements financiers à terme			
11 - Autres instruments financiers à terme			
- stratégies d'investissement ou de désinvestissement			
- stratégies de rendement			
- autres opérations			

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
I - PLACEMENTS (TOTAL DES LIGNES 1 A 11)	14 639 523	14 642 231	15 419 179
dont : - placements évalués selon R332-19 et instruments financiers à terme rattachés	4 563 262	4 570 723	5 325 337
- placements évalués selon R332-20 et instruments financiers à terme rattachés	338 845	334 093	356 426
- placements évalués selon R332-5 et instruments financiers à terme rattachés	9 737 416	9 737 416	9 737 416
- placements PERP Eurodiverifié			
- autres instruments financiers à terme			
dont : - valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	14 576 835	14 579 650	15 351 850
- valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés			
- valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)			
- valeurs affectées aux provisions techniques des opérations réalisées dans le cadre d'un patrimoine d'affectation	62 688	62 581	67 329
- autres affectations ou sans affectation			
II - ACTIFS AFFECTABLES À LA REPRÉSENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES (AUTRES QUE LES PLACEMENTS ET LA PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES)			
III - VALEURS APPARTENANT À DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE			
VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES RÉASSUREURS	16 532 091	16 532 091	16 532 091



LA MONDIALE PARTENAIRE

Société anonyme
RCS Paris 313 689 713

Siège social :

104-110, boulevard Haussmann
75008 Paris
www.ag2rlamondiale.fr